

15
18

LA SAVOIE

Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

10^e et 11^e Années

1915-1916

SOMMAIRE

CHRONIQUE. — Procès-verbal de la Séance du 7 juin 1916 ; Extrait du procès-verbal de la Séance du 21 juin 1916, par M. D'ARCOLLIÈRES.

M^{IS} D'ONCIEU DE LA BATIE. — *Allocution prononcée à l'ouverture de la Séance du 7 juin 1916.*

Félix BRIOT. — Discours de réception : *Questions de Montagne.*

M^{IS} D'ONCIEU DE LA BATIE. — *Réponse au Discours de réception de M. Félix Briot.*

MGR A. PILLET. — Rapport sur le Prix de la Fondation de Loche : *La Savoie d'autrefois ; Etudes et Tableaux (XV^e siècle, 1391-1497).*

M^{IS} D'ONCIEU DE LA BATIE. — *Allocution.*

Emmanuel DENARIÉ. — *Rapport sur le Concours de Poésie de la Fondation Guy.*

Gabriel PÉROUSE. — *Hôpitaux militaires en Savoie au XVIII^e siècle.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — Bibliographie historique, par M. l'Abbé J. BURLET.



CHAMBÉRY

IMP. GÉNÉRALE SAVOISIENNE, 5, RUE DU CHATEAU

1916

Abonnements à « La Savoie Littéraire et Scientifique »

Abonnement pour l'année : **3** fr. — Le N° : **0,75** c.

On peut s'adresser à M. FÉLIX-NAIX, secrétaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie, 5, rue du Château, à Chambéry, ou bien à l'Imprimerie Générale Savoisienne, 5, rue du Château, ou à la Librairie Dardel, rue des Portiques, Chambéry.

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Procès-verbal de la Séance du 7 Juin 1916. —
Présidence de M. le Marquis d'Oncieu de la Bâtie, président.
— La séance d'aujourd'hui n'aurait dû avoir aucun caractère de solennité, sur la demande du récipiendaire, M. Briot, frappé récemment d'un deuil cruel, et à cause aussi des tristesses et des appréhensions de l'heure présente ; mais, par le nombre des assistants et des dames empressés à répondre ainsi aux invitations qu'ils avaient reçues, elle avait pourtant une importance exceptionnelle.

L'Académie était représentée par MM. le général de division Borson, le chanoine Burlet, Cochon, Emmanuel Denarié, Maurice Denarié, le conseiller Dullin, le comte Fernex de Mongex, Mgr Pillet, MM. Révil et d'Arcollières, secrétaire perpétuel. On voyait, en outre, dans la salle, le Père Bouchage, membre effectif non résidant, MM. Charles Arminjon et le comte Amé d'Oncieu, membres effectifs non encore reçus, MM. Pérouse et le marquis de la Serraz, membres agrégés, Mgr Marin, MM. l'abbé Carle, curé de Bissy, le chanoine Gavillet, vicaire général, et l'abbé Théophile Paravy, membres correspondants. M. Marguier, secrétaire général de la préfecture, avait bien voulu, de son côté, se rendre à l'invitation de l'Académie.

M. le président ouvre la séance en faisant connaître que se sont excusés Sa Grandeur Mgr Castellan, archevêque de Chambéry, M. Alangry, recteur d'Académie, Mgr Ernest Costa de Beauregard et M. Miquet, président de l'Académie

Florimontane, membres agrégés, et M. l'abbé Tremey, membre correspondant. Il ajoute ensuite, en quelques mots délicatement aimables, combien l'Académie, cette « vieille douairière », toujours jeune toutefois au travers des vicissitudes du temps, est heureuse d'accueillir ses hôtes.

Immédiatement après, il donne la parole à M. Félix Briot, conservateur des eaux et forêts en retraite, appelé à prendre séance en qualité de membre effectif résidant. Le récipiendaire remercie ses confrères de son élection et évoque à propos, et à ce sujet, des souvenirs de l'époque lointaine où il connut à Nancy l'ancien et si regretté président de l'Académie, M. Descostes, alors étudiant en droit ; puis il commence la lecture de son discours. *Questions de montagne*, tel est le titre de cette étude savante, nourrie de faits et de détails, où l'auteur met en vue ses conceptions et ses théories sur le boisement ou plus précisément sur les améliorations à introduire, à son avis, dans le régime forestier et le régime des eaux en montagne. Ces pages, que l'auditoire écoute avec une attention toujours en éveil, ne laissent pas de lui procurer, par leur tour d'une pureté et d'une élégance constantes, des moments d'un agréable délassement, d'une sorte de détente intellectuelle.

Dans sa réponse, M. le président fait connaître, après lui avoir souhaité la bienvenue, que les travaux de M. Briot, très souvent relatifs à la Savoie, le désignaient à l'attention de l'Académie ; il expose sa carrière longue et bien remplie, qui s'est déroulée en grande partie en Savoie, dans ce pays où il est venu chercher le repos, alors que, si la Lorraine, son pays d'origine, l'a donné à la Savoie, celle-ci, par la bravoure de ses enfants, aidera à lui conserver une patrie française.

L'ordre du jour comportait la lecture du Rapport sur le concours d'histoire de 1915, de la fondation de Loche. Il n'y a eu qu'un seul concurrent, M. G. Pérouse, et un seul ouvrage parvenu à l'Académie. Cet ouvrage manuscrit intitulé : « *La Savoie d'autrefois, études et tableaux. Quinzième siècle (1391-*

1497), a, comme il était annoncé naguère, mérité l'intégralité du prix, conformément aux conclusions du rapporteur, Mgr Pillet, qui a, en quelques pages pleines de vie et d'agrément, donné un court résumé du travail utile et attachant du savant archiviste du département de la Savoie.

M. le président reprend ensuite la parole ; il accorde un juste tribut d'éloges à deux membres effectifs non résidants que la mort, en les enlevant à l'Académie, a encore ravis à l'Histoire et à la Botanique : MM. le chanoine Nestor Albert et le baron Eugène Perrier de la Bâthie, puis c'est par une allocution vive, aisée, spirituelle, pleine de considérations et d'aperçus intéressants, qu'il complète ses quelques paroles du début de la séance.

Enfin, M. Emmanuel Denarié donne connaissance de son Rapport sur l'attribution du prix de poésie de 1914, de la fondation Guy. On sait que ce prix, décerné déjà le 11 août de l'année dernière, alla à un mort, à un caporal tombé au champ d'honneur, à M. Joseph Bourgeois, étudiant en droit ; une mention honorable fut aussi accordée alors à M. l'abbé Ferdinand Chenu, archiprêtre-curé de Conflans. Le rapporteur, en ce morceau où l'émotion et l'élévation des pensées s'allient à la finesse de la critique et à l'excellence de la forme, a fait valoir quelques-unes des pièces soumises au jugement de l'Académie ; mais il s'est surtout, et avec raison, étendu sur la dernière œuvre poétique du lauréat du concours, qui s'annonçait, à l'âge de 22 ans, comme un esprit remarquable.

L'assistance a applaudi le rapport de M. Denarié avec la même spontanéité qu'elle avait unanimement manifestée aux lectures précédentes, et la séance était levée à 4 heures 1/4.

Le Secrétaire perpétuel,
D'ARCOLLIÈRES.

Extrait du procès-verbal de la Séance du 21 Juin 1916. — *Présidence de M. le Marquis d'Oncieu de la Bâtie, président.* — Après la lecture des procès-verbaux des séances du 24 mai dernier et du 7 courant, acceptés l'un et l'autre sans observation, le Secrétaire perpétuel donne connaissance d'une lettre de M. Pérouse qui remercie officiellement l'Académie de lui avoir accordé le prix d'histoire de la fondation de Loche pour 1915.

Le prochain numéro de la *Savoie littéraire et scientifique* devra, selon la décision prise à l'instant, porter sur sa couverture les deux dates : 1915-1916. On y vote l'insertion du procès-verbal de la séance du 7 juin qui vient d'être approuvé, et celle des Allocutions prononcées ce jour-là par M. le président et du Rapport lu en même temps par Mgr Pillet. Enfin, dans un scrutin secret et à la majorité des suffrages, il est décidé que le discours de réception de M. Briot y sera également imprimé.

Par une Note de quelques pages, M. Cochon examine et contredit certaines des idées et des théories émises par M. Briot, lorsqu'il traitait, l'autre jour, les *Questions de montagne*, 'sujet du discours dont vient d'être admise la publication dans la *Savoie littéraire et scientifique*.

Un Comité s'est constitué pour commémorer par une plaquette le souvenir de l'éminent archéologue Joseph Déchelette, mort à l'ennemi il y a quelques mois ; son trésorier, M. le Comte Olivier Costa de Beauregard, lieutenant d'infanterie, en convalescence dans la Seine-Inférieure, demande à l'Académie de vouloir bien s'associer à cet hommage. Elle arrête, en conséquence, d'acquérir, au prix de dix francs l'un, deux exemplaires en bronze de cette plaquette. — La séance continue.

Le Secrétaire perpétuel,
D'ARCOLLIÈRES.

— 87 —
SÉANCE DU 7 JUIN 1916

ALLOCUTION

PRONONCÉE

à l'ouverture de la Séance

PAR

M. le Marquis D'ONCIEU DE LA BATIE

Président de l'Académie de Savoie

MESSIEURS,

Lorsqu'un vieux manuscrit à la main, je me hasardais pour la première fois dans les couloirs de l'Académie de Savoie, on prit grand soin de me prévenir, en parabole, que j'allais être introduit chez une vénérable douairière, dont j'aurais, sinon à flatter les innocentes manies, du moins à respecter les habitudes.

Il y a plus de trente ans de cela, la bonne Dame n'a pas rajeuni sans doute, et ne paraît d'ailleurs nullement désobligée qu'en toute circonstance solennelle, on prenne plaisir à commémorer son grand âge ; car autant on met de coquetterie à se retrancher des ans pendant qu'on peut se faire l'illusion de demeurer éternellement jeune, autant on s'en laisse volontiers ajouter quelques-uns, lorsque le total devient un objet d'envie.

Il vaut mieux, chacun sait cela, faire envie que pitié !

Et voici pourquoi, en se succédant à la place que j'occupe, les Présidents ont fait généralement tout à l'inverse des jours qui se suivent, mais ne se ressemblent pas.

Je me garderai donc de manquer aux usages, j'observerai que l'occasion serait tentante pour notre vieille hôtesse de déposer quelques fleurs sur la tombe du bon vieux temps passé... pour toujours.

Il n'est pas si loin que cela ce bon temps : tous ici, tant que nous sommes, réunis dans cette salle mise gracieusement à notre disposition par une bienveillance qui continue ainsi une des meilleures traditions du passé, tous, dis-je, nous avons connu la douceur de le vivre..., le bon temps où les eaux, quoique prétende leur administration tutélaire, se contentaient de murmurer à voix basse en serpentant sous les tapis de mousse, où les forêts n'abritaient que des nids charmants cachés sous la feuillée, où les poètes jeunes et vieux s'attardaient encore à chercher... à quoi rêvent les jeunes filles.

Cela date d'hier semblerait-il, et pourtant, c'est un volume, c'est une série de nos Mémoires qui s'est brutalement fermée.

Hier c'était plein de vie encore, demeuré jeune d'allure et d'humeur en sa retraite prématurée, si galamment accueillant dans cette grande salle qui semblait faite pour sa haute mine, l'ami dont une bouche, sœur de la mienne, vous parlera plus au long quelque jour, le dernier Président du bon temps d'avant la guerre, le baron Clément du Bourget.

Aujourd'hui, il a bien fallu que quelqu'un de nous prit sa place pour ne pas interrompre le cours de notre vie studieuse, pour continuer, comme partout, la tâche commencée.

Mais de même qu'aux champs la charrue, abandonnée un soir par le laboureur obéissant au tocsin de la mobilisation, a dû être reprise par la main affaiblie du père de famille obligé de sortir de sa retraite, chez nous aussi, on s'est retourné vers ceux qui déjà pensaient finir paisiblement leurs jours à écouter les autres.

Requis de mettre fin purement et simplement à la va-

cance du siège, celui qui a l'honneur d'ouvrir cette séance comptait pour rendre sa tâche moins ardue, sur le chômage des belles-lettres et des arts. . . . Pouvait-il prévoir que tout allait, même ici, se mettre à l'unisson des circonstances ?

La poésie, qui butinait les fleurs et lutinait le printemps, s'apprête à des accents plus mâles, et nous sert aujourd'hui même à glorifier nos morts. La montagne, les torrents, les forêts seront demain parmi les plus indispensables agents des restaurations nécessaires.

Il est d'ailleurs dans les traditions de l'Académie d'avoir sur le métier plusieurs travaux à la fois. Pour faire suite aux pages que nous écrivons présentement dans l'intimité de cette séance, toute feutrée de chers et douloureux souvenirs, là-bas, dans le tumulte des camps, on a déjà commencé, tenez-le pour certain, de rimer les strophes enivrantes du chant de la victoire.

Questions de Montagne

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Félix BRIOT

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu, au commencement de cette année, m'exprimer l'intention de me recevoir. Depuis, j'ai subi une cruelle épreuve. Celle que je me réjouissais de voir en face de moi en cette solennité m'a été soudainement ravie. Je pensai me priver longtemps de l'honneur de répondre à votre invitation.

Mais il n'y a plus de fêtes véritables pour nous. A notre inébranlable confiance dans l'issue du grand drame qui se déroule se mêlent trop d'angoisses et de douleurs. La présente séance même a pour principal objet de rendre hommage à un jeune et brillant concitoyen que vous pleurez. Envisageant la gravité de vos réunions, j'ai cru pouvoir, malgré mon deuil, venir vous lire mon discours aujourd'hui.

Je dois, Messieurs, à un vieil ami, votre ancien et inoubliable Président, François Descostes, mon introduction à l'Académie. Je ne saurais aborder mon sujet, sans saluer sa mémoire de mes plus vifs sentiments de reconnaissance.

Vieil ami, puis-je dire, car d'une époque où aucun de vous ne l'avait encore rencontré datait notre intimité.

En novembre 1864, j'entrais à l'Ecole Forestière, et lui, arrivant de Rumilly, s'installait à l'Institut Saint-Sigisbert, qu'ouvrait à Nancy le futur Cardinal Lavignerie, à l'occasion de l'érection d'une Faculté de Droit.

Dès la soirée d'inauguration de cette maison, quelques instants après les applaudissements envoyés à une jolie barcarolle italienne dont nous régala son violon, nous étions présentés l'un à l'autre par une notabilité de la ville, à laquelle nous avons été tous deux recommandés.

Les attrait du jeune étudiant, sa simplicité, son esprit, son entrain, sa gaieté lui valurent bientôt un entourage de sympathies et d'amitiés qui embellirent son séjour et l'attachèrent indéfectiblement à la cité nancéenne.

Il aima ma Lorraine, comme j'aime sa Savoie. Entre nous, à Chambéry, il se plaisait à s'appeler le Savoyard-Lorrain et m'appelait le Lorrain-Savoyard. Comment n'aurais-je pas profité de cette espèce de demi-compatriotisme ?

Je conquis rapidement, grâce à lui, mes deux premiers grades dans votre Compagnie. Descostes, j'en suis persuadé, Monsieur le Président, encouragea votre bienveillance, lorsque vous proposâtes à l'Académie de couronner un manuscrit que je lui avais présenté, et je ne doute pas que le souvenir de son constant patronage ne vous ait grandement influencé tous, Messieurs, quand, presque aussitôt mon retour d'une longue absence, vous daignâtes m'offrir un siège parmi les vôtres.

C'était à l'heure où nos régiments alpins, des premiers appelés aux marches d'Alsace, allaient occuper les deux versants des Vosges. J'entends maintenant répéter sans cesse ici les noms des localités qui me sont les plus familières et chères. Ce sont ceux de rudes combats illustrés par la vaillance de vos frères et de vos fils. J'entends là-bas redire les noms de tous ces villages de vos montagnes, où mes infortunés compatriotes réfugiés reçurent et reçoivent encore une si cordiale et généreuse hospitalité.

Les événements ont rapproché les âmes de nos deux provinces ! Je suis d'autant plus fier de voir resserrés par votre élection les liens qui déjà m'attachaient à votre glorieux et noble Pays.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Reviser la plupart de nos entreprises d'avant la guerre et orienter les efforts que leur achèvement réclame dans le sens de la vérité, de l'économie, du rendement maximum, c'est une tâche qui, à côté de la réparation de nos ruines, s'imposera, dès le rétablissement de la paix, à notre attention et à nos études.

Je désire vous parler, en me plaçant à ces trois points de vue, vérité, économie, rendement, de l'œuvre commencée, il y a un demi-siècle, sous le nom de « Reboisement des Montagnes » et désignée un peu plus tard sous celui de « Restauration des Montagnes ». Mal dénommée toutefois, car nos montagnes n'ont jamais été plus boisées, ni en meilleur état qu'aujourd'hui, j'espère vous en convaincre. Je dirai donc plutôt « le Boisement des Montagnes » ou « l'Amélioration des Montagnes ».

Le but est de régulariser le régime des eaux, et de supprimer le fléau des inondations.

Les forêts en effet augmentent les infiltrations à l'intérieur du sol par les fissures innombrables dues aux racines de leurs plantes. Elles prolongent la durée de l'écoulement des nappes aqueuses par l'hygroscopicité de leurs terres. Elles tendent, enfin, en arrêtant sur leurs cimes, leurs feuilles, leurs tiges, leurs branchages, une partie des gouttes de pluie, à briser la force érosive du ruissellement.

En haute montagne, les éléments générateurs des crues sont les torrents, ces nombreux affluents des rivières, imposants quoique courts, mesurant 5 à 10 kilomètres au plus, et que caractérisent trois sections très tranchées : au sommet, un bassin de réception en forme de cirque ou d'entonnoir ; au centre, une gorge étroite, rapide et profonde ; à la base, un cône de déjection dominant la vallée.

Hélas ! Mesdames, je n'ai su allier à mes chiffres et à mes théories ni riantes, ni romantiques descriptions, encore moins de piquantes anecdotes. Je redoute que la question torrentielle aussi froidement exposée ne vous captive que médiocrement et n'exerce de trop longues minutes votre patience. Avant d'aller plus loin, laissez-moi implorer votre extrême et gracieuse indulgence.

Chaque torrent se transformerait en un inoffensif ruisseau, s'éteindrait, dirai-je, pour me servir d'un mot typique justement adopté, si l'on parvenait à recouvrir intégralement son bassin d'une épaisse cuirasse de végétation forestière.

Malheureusement l'application de cette panacée n'est réalisable que très rarement.

Nos montagnes du Sud-Est, du Midi et du Centre, têtes d'eau de nos principaux fleuves, sont couronnées par d'immenses pâturages auxquels les besoins de l'alimentation nationale, en viande et en lait, ne permettent pas de renoncer. Elles ne se prêtent point d'ailleurs à la constitution de massifs forestiers assez denses pour modifier sensiblement le débit des eaux, au-dessus de 1.800 à 2.000 mètres d'altitude. Elles se terminent enfin par des crêtes et des pentes rocheuses, de surface considérable, dont la transformation échappe totalement à notre empire.

— Contraint de s'incliner devant ces insurmontables obstacles, on tenta de compenser la faible étendue des périmètres de boisement possibles, et aussi la longue attente qu'impose la croissance des peuplements forestiers, par des travaux d'art : barrages hauts de 2 à 10 et même 20 mètres, dressés en vue de retenir les blocs, les pierres, les galets, les limons, de soutenir les berges, les escarpements, les talus, et de supprimer l'affouillement ; drainages rustiques destinés à l'assèchement des terres en glissement ; dériva-tions des flots au moyen d'aqueducs à ciel ouvert ou souterrains.

Jusqu'en 1880, on s'abstint de ces travaux en Savoie.

On y regardait les atteintes torrentielles comme des accidents inéluctables pour lesquels la maxime « Mieux vaut prévenir que réparer » comportait de prudentes restrictions. La digue longitudinale, le curage et l'approfondissement des lits à travers les cônes de déjection étaient les seules mesures préventives en usage.

Par contre, dans les Hautes et Basses-Alpes, où une théorie générale de la genèse et de l'extinction des torrents, tirée de l'étude des vallées de la Durance et de l'Ubaye, avait été développée dès 1842, avec un talent hors de pair, par un jeune ingénieur à Embrun, Alexandre Surell, les chefs du service forestier se livraient persévéramment, depuis 1860, à d'intéressantes expériences.

En 1876, l'extinction du Riou-Bourdoux, le plus terrible torrent des Basses-Alpes, fut solennellement annoncée. L'interdiction du pâturage sur une partie du bassin de réception, quelques travaux de défense et de boisement simples et peu coûteux en avaient comme par enchantement transformé le régime et allaient désormais soustraire la route de Gap à Barcelonnette à de fréquents épanchements de graviers, dont l'enlèvement ne coûtait pas 1.000 francs par an, il est vrai, mais que l'importance commerciale et stratégique de cette route ne permettait pas de souffrir.

Or, il existait en Maurienne plusieurs torrents dont les cônes sectionnés par la route et la voie ferrée d'Italie touchaient à des intérêts similaires. Un ingénieur des Ponts et Chaussées à Saint-Jean, le regretté Grandidier, plus tard ingénieur en chef du département, les signala, et très logiquement demanda qu'ils fussent traités par ces procédés mêmes dont on s'applaudissait à Barcelonnette.

L'Administration des Forêts accéda à sa requête.

Mais on s'était trop empressé d'ajouter foi à l'extinction du Riou-Bourdoux. Dès 1877, de fâcheuses conjonctures refroidissent la confiance. A tort on s'impatiente — le temps n'avait point apporté son indispensable concours —

et l'on se décide à faire grand. Pendant quinze ans, dans ce torrent, on dépense sans compter. En 1894, on proclame de nouveau l'extinction. Illusion. En juin 1895 et en octobre 1896, deux crues bouleversent ou détruisent la presque totalité des ouvrages. Cette correction avait coûté 1.800.000 francs.

Les torrents de la Savoie se sont-ils autrement comportés ? Interrogeons sommairement l'un d'eux, par exemple, le torrent de Saint-Martin, le premier attaqué, qui se jette dans l'Arc à 4 kilomètres en aval de Saint-Michel. Il avait en 1877 engravé quelques journaux de vignes, la route d'Italie et l'entrée d'un tunnel du chemin de fer. En 1880, commencent les travaux. Entre 1881 et 1891, trois crues démolissent successivement la plus grande partie de ces ouvrages. Ils sont refaits dans des conditions de solidité et de masse qui semblent défier tout danger. Vain espoir. Le 2 août 1899, sur 50 barrages existants un orage en emporte 40. On ne s'est point découragé. Aujourd'hui les frais de barrages, de drainages et de canalisations ont dépassé le million, sans que les épreuves aient cessé et que l'on ait obtenu, de l'aveu même des constructeurs, la sécurité désirée.

Trente torrents en Savoie, une centaine dans l'ensemble de nos Alpes et des Pyrénées ont causé d'analogues déceptions, que les circonstances m'ont conduit à vérifier et à enregistrer sur place, pour ainsi dire toutes. Et, je le sais, l'on n'a pas eu plus de bonheur dans le reste de l'Europe.

Des travaux de protection directe seraient toujours préférables. Ainsi, à Saint-Martin, 150.000 francs eussent suffi pour prolonger en forme de galerie voûtée le tunnel du chemin de fer et soustraire radicalement la voie à ses chances d'obstruction. La Compagnie ne l'a point fait, considérant, je le suppose, que les risques ne méritent même pas cette dépense. Mais au Riou-Bourdoux les ingénieurs ne se sont déclarés satisfaits qu'après avoir, postérieurement à la correction, surélevé leur route, au-dessus du

niveau le plus élevé des crues du torrent, ce qui était l'opération qu'on voulait précisément éviter par cette correction même.

Pour fixer les idées, disons que les dépenses consenties en France au titre « Reboisement » ont atteint aujourd'hui 120 millions, sur lesquels 40 millions, dont 10 en Savoie et Haute-Savoie, ont été affectés aux travaux de correction.

Insensiblement, sans que l'on s'en aperçut, la Savoie est devenue le théâtre des travaux les plus intenses de l'espèce.

Chose curieuse, ces travaux n'ont procuré de durables satisfactions nulle part, et cela n'empêche pas certaines écoles de persister à les préconiser dogmatiquement. Comme si elles espéraient voir, par une sorte de miracle, s'infléchir, en faveur de leurs projets, les avertissements du passé.

Que d'auteurs cependant et d'expérimentateurs de renom ont émis nettement des opinions opposées !

De ces auteurs, presque le premier en date nous fut révélé, Messieurs, par l'un de vos plus éminents fondateurs, le très honoré Georges-Marie Raymond. Un *Traité d'Hydraulique physique et expérimentale*, dû au professeur Mengotti, avait paru à Milan en 1816. Patriote attentif, Raymond ne manqua pas d'en traduire les chapitres consacrés à la lutte contre le torrent, et de les faire imprimer à Chambéry même. Sa publication fut-elle discutée à l'Académie ? Je l'ignore. Elle ne sortit pas, en tout cas, du domaine platonique et ne rendit pas en Savoie les services que Raymond avait le droit d'en attendre.

Et que dit Mengotti ?

On s'imagine, dit-il, que si l'on veut arrêter les apports des torrents le moyen le plus efficace est de construire des murs de chute, susceptibles de rompre la force du courant, ainsi que l'a proposé Viviani de Florence dès 1700. Mais nous ne nous rangeons point à cette thèse, parce que, premièrement, les dépenses sont beaucoup trop considérables ; deuxièmement, il n'est guère possible que les ouvrages ne soient tôt ou tard emportés, ainsi que cela est arrivé une

première fois, et encore une seconde, à tous les fameux barrages du Milanais, élevés par l'illustre Pessina ; troisièmement, s'ils résistent, il faut les exhausser continuellement, au fur et à mesure que s'élèvent les atterrissements qu'ils provoquent. C'est donc à d'autres combinaisons qu'il convient de recourir.

Malgré ces judicieuses observations d'un savant des plus hautement considérés du royaume Lombard-Vénitien, conseiller impérial d'Autriche, un ingénieur autrichien, Duile, sollicita en 1826 et obtint de son Gouvernement d'importants crédits pour la correction de nombreux torrents. Mais il vit, lui aussi, échouer toutes ses entreprises. Des lettres de la fin de sa vie, où il exprime mélancoliquement ses déceptions et ses regrets de s'être adonné à d'aussi téméraires tentatives, nous l'ont appris.

Surell et son continuateur Cézanne n'ont pas connu Mengotti : Raymond n'avait pas songé à lancer sa brochure au-delà des frontières sardes. Cependant ils prononcent les mêmes condamnations, en s'appuyant exactement sur les mêmes arguments. Ces remèdes ne sont, à leurs yeux, « que de dispendieux palliatifs plus propres à masquer la plaie qu'à l'extirper ».

En 1896, notre inspecteur général des Forêts Demontzey lui-même, après avoir incarné, vingt ans, le concept de la correction à outrance, se décide, converti par les revers, à en conseiller le complet abandon.

En Suisse, en 1900, un orage détruisit en une demi-heure les formidables barrages construits dans le lit du Lombach, près d'Interlaken. Tous ces beaux ouvrages ne sont plus, rapporte aussitôt le principal chef du service forestier fédéral ; ils avaient été dressés, cependant, conformément à toutes les exigences techniques. La conclusion irréfutable à tirer de ces leçons, c'est que l'Hydraulique moderne ne possède aucun moyen de dompter d'une façon absolument sûre, même avec des ressources financières très importantes, des forces naturelles aussi considérables.

Un ingénieur espagnol, D. Andrés Avelino de Armenteras, écrivait de son côté à peu près en même temps : « Le public se laisse impressionner volontiers par les travaux d'art à l'aide desquels on s'efforce de maîtriser les torrents, bassins de retenue, constructions cyclopéennes, murs de soutènement colossaux. Il se trompe étrangement. Ces procédés de défense sont le plus souvent inefficaces. »

A mon avis, Messieurs, les faits l'établissent péremptoirement :

Le torrent n'entend point supporter d'entraves sur son passage. Edifiés à l'intérieur de ses principales artères, les ouvrages de maçonnerie ne conjurent pas le péril. Au contraire, ils l'augmentent en menaçant perpétuellement, de leur rupture, de leurs débris et des matériaux provisoirement retenus par eux, les propriétés inférieures.

Et si nous les maintenons, à force de réfections, de contre-forts et d'argent, leur luxe factice, jurant avec la sauvagerie pittoresque des cadres, amoindrit singulièrement ce patrimoine d'art divin que la montagne recèle, mais qu'elle ne conserve qu'à la condition de ne point être violente par les caprices et les fantaisies des hommes.

Les gorges torrentielles contiennent les plus magnifiques tableaux qu'il y ait. Tâchons au moins que l'on respecte celles restées encore vierges, derniers habitacles de la primitive beauté.

Ces considérations d'esthétique, à défaut d'autres motifs non moins graves, mais moins capables de passionner les amis de l'Alpe, ne tarderont peut-être pas à devenir le signal d'une salutaire réaction.

Est-ce à dire que le phénomène torrentiel n'ait rien à attendre de notre intervention et de notre ingéniosité ? Loin de là.

Livrée à elle-même, la Montagne, au lieu de concentrer sa résistance sur un petit nombre de points, la distribue et la disperse à l'infini, cherchant à fixer et à stabiliser chaque particule de terre. Imitons-la, en secondant simple-

ment ces forces vivantes qu'elle met en mouvement, et dont l'énergie nous est si clairement révélée par tant de torrents qui se sont à la longue spontanément assouplis, adoucis, apprivoisés, voire même tout à fait éteints.

Sur les flancs des ravins, aligner des clayonnages et des contre-marches en bois, des seuils en pierres sèches et des haies. Des gradins se formeront. En planter les paliers en espèces bocagères, broussaillantes et traçantes qui serpenteront, s'enlaceront, s'accrocheront au sol et le protégeront. Traiter de même les moindres rides dénudées du terrain, chaque écorchure du sol, les ultimes ramifications du torrent. Boiser intensivement aux niveaux accessibles à l'arbre les parcelles de production herbeuse infime et misérable. Parallèlement, étendre et épaissir la pelouse, cette parure, ce vêtement inférieur à la forêt en tant qu'écran, mais de capacité rivale comme organe d'absorption. Telles sont les opérations dictées par l'observation du processus des phénomènes telluriens et les seules mesures, ajoutons-le, recommandées en dernière analyse par les Mengotti, les Surell, les Cézanne, les Demontzey.

Un célèbre architecte, penseur et alpiniste en même temps, Viollet-le-Duc, dans ses considérations sur les glaciers et le régime des eaux de son livre sur le Mont-Blanc, me semble avoir admirablement condensé la philosophie du système dans les quelques lignes que voici : « La nature, au rebours des administrations d'Etat, est toujours superlativement logique, en se soumettant rigoureusement à ses propres lois. Mais si vous dérangez son travail, ou si vous ne comprenez pas comment elle travaille, vous subissez immédiatement la peine de votre imprévoyance... Les montagnes sont un vaste laboratoire dans lequel il ne faut déranger quelque chose qu'après y avoir regardé à deux fois... L'action de la nature ne résulte que de l'accumulation de petits moyens. Agissons donc à notre tour, puisque ces petits moyens sont à notre portée et que notre intelligence nous amène à en apprécier les effets. »

Certes, ces petits moyens on ne les a pas négligés. Des brèches et de dangereuses fondrières se sont cicatrisées sous de tutélaires manteaux de verdure artistement tissés de nos mains. De splendides pineraies, artificiellement plantées, ont mis en valeur des milliers d'hectares affreusement arides et ingrats. Des engazonnements avantageux, suscités par les beaux exemples que donne l'initiative privée et légèrement subventionnés par l'Etat, ont accru les jouissances communales. La formule suivante, la seule économique, la seule qui n'ait trompé jamais : garnissage des ravins, boisement des sols pauvres, amélioration pastorale, est en fait appliquée. Sa mise en pratique, généralisée même dans la plus large mesure, ne supprimera pas les grandes inondations, nous le savons. Mais elle les atténuera autant qu'il est possible. Pourquoi donc ne pas s'en contenter ?

Comment les errements régnants ont-ils pris corps et se sont-ils perpétués jusqu'à présent ? Je l'attribue à l'exagération inouïe des assertions concernant les dégâts des torrents, au manque de contrôle de la part de l'opinion publique à l'égard des travaux, à la propagation enfin de légendes sans fondements touchant les habitudes du montagnard et les variations des surfaces forestières du pays.

Tel torrent, lisons-nous de temps à autre, vient de commettre pour 200.000, 400.000, 600.000 francs de ravages. Allez visiter les lieux. Vous réduirez sûrement votre évaluation au centième ou au deux centièmes de ces chiffres, et vous serez dans le vrai. De très rares catastrophes, déterminées par des précipitations de trombes d'une extraordinaire violence, exceptées, c'est à peine si l'on peut reprocher aux torrents, tous les cinq, dix ou vingt ans, de 1.000 à 4.000 francs de dégâts. D'où une perte moyenne de 200 francs à peine par torrent et par an. Il s'ensuit que c'est à quelques milliers de francs seulement et non à des centaines de mille qu'il serait sage pour chacun d'arrêter nos devis sous peine de ne tirer des capitaux engagés qu'un

intérêt prodigieusement inférieur au taux habituel des placements.

Quant aux affligeantes catastrophes auxquelles j'ai fait allusion, il n'y a qu'un moyen certain d'en éviter le renouvellement : ce serait de déplacer les bâtiments qui y sont exposés, à moins qu'à proximité une dérivation ou des digues ne puissent être établies dans des conditions de pérennité indiscutable.

Dès les débuts de l'œuvre, l'Administration créa un corps de spécialistes. Elle eut raison. Le spécialiste est indispensable à l'origine de toutes les entreprises sans précédent. Mais si aux encouragements qu'il mérite ne se joint pas une surveillance attentive de son zèle, il ne tarde pas à dépasser les limites de la modération et ne sait pas s'arrêter. Nous en avons été témoins bien souvent. D'autre part, la loi du 4 avril 1882 oblige l'Etat à se rendre préalablement propriétaire des terrains sur lesquels il veut agir, et partant, une fois l'acquisition faite, à y exécuter tous les travaux à ses frais. La coopération financière des intéressés les plus proches, seule tactique capable de contre-balancer les tendances somptuaires du fonctionnaire, étant ainsi écartée, le véritable critérium de l'utilité des dépenses se trouve par là-même supprimé. Comme conséquence, nous voyons des communes qui, sans se préoccuper de l'efficacité des travaux, en réclament néanmoins, en raison uniquement des bénéfices que vaudra à la localité l'installation de chantiers d'ouvriers étrangers. La gratuité de la surveillance de leurs propres forêts, sorte de prime offerte aux communes, quand elles vendent à l'Etat des terrains à consolider, quelque minime qu'en soit la superficie, invite encore les Conseils municipaux à solliciter l'assiette de petits périmètres filiformes à travaux d'art qui, à l'encontre des grands périmètres de boisement, leur procurent ce léger soulagement budgétaire sans troubler en rien les habitudes pastorales.

L'égoïsme et l'imprévoyance du montagnard seraient d'inquiétants ferments de perturbation et de désolation fores-

tières et pastorales. Nous l'avons tous cru, tant de citadins l'ont écrit de longue date au sein des délices du cabinet. Mais leurs peintures et leurs portraits se dissipent et se fondent au contact des réalités. Où sont-ils ces montagnards coupables de si horribles sacrilèges ? Sont-ce ces pères de famille infatigables dont l'égoïsme se borne à récolter la frugale nourriture de leurs ménages ? Sont-ce ces autres travailleurs, non moins sobres, quoiqu'un peu plus favorisés par le sort, qui parviennent à livrer à la consommation générale une partie du fruit de leur labeur ? Sont-ce ces aimables et dévoués compagnons de nos excursions, dont le sens rassis nous émerveille, et qui savent si bien nous persuader de l'adaptation remarquable de leurs coutumes et des traditions ancestrales au milieu exigeant et rigide qu'ils habitent ? Non. Travail, patience, épargne : voilà la devise des uns et des autres. Et tous, aidés par la coopération des hommes dirigeants et des pouvoirs publics, seraient prêts à apporter le plus énergique concours à un aménagement parfait de leur terre natale, là où il n'existe pas encore.

Il est de mode de parler de la disparition des forêts et de s'en lamenter. A l'appui de ces doléances, la Savoie a été fréquemment citée. Il y a peu d'années, plusieurs articles sur son compte ont fait le tour de la presse. Ils énuméraient un grand nombre de communes où, depuis 1800, auraient disparu des centaines d'hectares et ils affirmaient que la Maurienne et la Tarentaise ont perdu, dans les cent dernières années, le quart de leurs forêts. Il n'en est rien absolument. Pour quelques communes, l'erreur provient du dédoublement de leurs territoires opéré entre 1800 et 1810 ; d'après le cadastre actuel, certaines forêts leur manquent assurément ; mais celles-ci se trouvent sur les territoires voisins auxquels cette scission a donné naissance. Pour la majorité, l'erreur dérive du classement, sous le nom de pâturages, de forêts véritables que l'Administration a librement distraites de sa tutelle, afin de permettre aux

populations d'y exercer la dépaissance dans des conditions que le Code forestier ne tolère pas, mais qui laissent quand même les massifs subsister. Il est étonnant surtout que l'on songe à reprocher des défrichements quelconques à tant de versants, tout couverts de futaies ou de taillis, où l'agriculture proprement dite se restreint aux stricts besoins des villages voisins. Les situations forestières successives de la Savoie, depuis trois siècles, nous ont été transmises par d'excellentes et fort belles cartes : la carte militaire de Reymond, éditée en 1820 ; celle des Forêts de la Tarentaise, dressée en 1761 par l'ingénieur topographe Durieu, et celle des Etats Sardes de Borgogno, gravée en 1680. D'après ces cartes, les forêts du Duché en 1800, 1750, 1650, étaient sensiblement moins étendues qu'à présent. Une démonstration pareille nous est fournie pour le reste des Alpes par la carte du Haut-Dauphiné et du Comté de Nice, de Bourcet, levée de 1749 à 1754, et pour toute la France, par celle de Cassini, de laquelle il ressort que la forêt française, dans l'enceinte de nos limites de 1871, a gagné plus d'un million d'hectares au cours du XIX^e siècle. La prédiction de Colbert : « La France périra, faute de bois », que des esprits chagrins nous répètent à l'envi, n'est donc pas encore sur le point de s'accomplir. Tâchons, en passant, d'expliquer cette boutade. Colbert subordonnait à l'organisation d'une flotte puissante la grandeur du pays. Craignant, en arrivant aux affaires, que l'on ne trouvât pas à l'intérieur du royaume les bois d'essences, de formes et de dimensions très spéciales qu'exigeaient la membrure et la mâture des navires, ce mot put lui échapper. Mais, très vite rassuré par les Maîtres de sa Foresterie, il se rétracta expressément et tint à peindre sous de moins sombres couleurs la situation existante réellement : « Le Ciel, fait-il dire au Roi, en tête du préambule de l'ordonnance des Eaux et Forêts de 1669, a tellement favorisé cette superbe et précieuse partie du domaine que nous la voyons aujourd'hui florir plus que jamais et offrir avec abondance au

public tous les avantages qu'il en peut espérer pour les commodités de la vie, les nécessités de la guerre, l'ornement de la paix et l'accroissement de la navigation à travers le monde. » Voilà plutôt ce qu'il convenait de retenir.

Qu'avons-nous perdu de cet opulent héritage de l'Artois aux Vosges sous les coups de la barbarie, des dilapidations ennemies et des nécessités de la défense dans la guerre actuelle ? Nous ne sommes pas encore exactement renseignés. Quoiqu'il en soit, nous saurons rendre en ce siècle aux forêts du Nord leur majesté d'antan.

Mais les inquiétudes de l'heure présente m'égareront. Revenons à nos montagnes.

Lorsqu'on voyage, que l'on regarde, qu'on compare entre elles des localités différentes, ou les mêmes lieux à divers intervalles, à la place des doctrines pessimistes que je relatais tout à l'heure, on sent germer et se développer en soi une croyance ferme à l'amélioration progressive, imprescriptible, indéfinie de la montagne.

Ces pentes dites « dégradées » ne nous semblent plus succéder à des sites moins abîmés, mais au contraire s'acheminer à la conquête d'équilibres et d'aspects supérieurs, lentement sans doute, *natura non facit saltus*, mais sûrement.

Depuis l'origine des temps, l'épiderme de la montagne s'effrite et se désagrège sous l'influence des puissances dissolvantes de l'atmosphère.

Sur les calcaires compacts, l'argile pure, la nudité persiste ; mais partout où l'émiettement de la roche, le glissement des molécules, le tourbillonnement des vents, les charriages des eaux engendrent les mélanges d'argile, de chaux et de sable essentiels à la vie, le végétal surgit. L'arbre s'empare des détritiques à gros éléments, la plante herbacée des dépôts à éléments fins, et, au fur et à mesure que s'ajoutent et s'entassent les débris organiques du couvert, la pelouse et la forêt gagnent en densité et se magnifient.

L'influence minérale demeure prépondérante. Quelles preuves saisissantes en fournissent les districts qui nous entourent ! De l'angle Est du Léman à l'extrémité Sud du Lac d'Annecy s'étend une région qui prime toutes les Alpes par la luxuriance de sa végétation. Regardons la carte géologique. Nous voyons que ce coin de la Haute-Savoie s'accuse par un épanouissement d'un sous-étage éocénique, renflement terminus d'une longue bande du même terrain caractéristique des parties les plus vantées du Tyrol et de la Suisse. Mêmes formations sédimentaires, mêmes enchantements pittoresques externes. A l'opposé, la Haute-Maurienne et le Briançonnais présentent des physionomies plus sévères, mais d'une ressemblance complète. Mêmes forêts, mêmes flores, mêmes maisons, mêmes clochers, mêmes usages. Même langage aussi, mais sans que j'ose garantir que cette délicieuse petite pointe d'accent du Midi, qui commence à tinter agréablement aux oreilles à partir de Saint-Jean, soit fille, comme les autres concordances que j'énonce, des Grès à anthracites, des Calcaires noirs du Lias ou des Schistes lustrés, communs aux deux arrondissements.

Partout s'affirme la suprématie des causes naturelles. La nature commande, l'homme obéit. La main de l'homme a bien dessiné les contours de chaque classe de productions ; mais elle les a tracés à peu près comme elle y était tenue, eu égard à la constitution de la roche sous-jacente et à la richesse acquise par le sol en chaque point. Et cela se passe pareillement à la surface de notre planète entière. En feuilletant les Revues illustrées, nous reconnaissons dans toutes les contrées qu'à des plis de structure géologique congénère correspondent, à altitude et latitude égales, des paysages semblables avec des nuances de supériorité — je le dis sans crainte d'être taxé de chauvinisme — en faveur de nos montagnes de France. Nous manquons de justice envers nous-mêmes.

En colonisant, les familles se partagent les sols riches

et laissent indivises les terres pauvres. Longtemps la fonction de ces dernières fut d'offrir des parcours extensifs aux troupeaux, et celle des troupeaux de subvenir à la fertilisation des champs, des vignes, des jardins. Mais voici que se découvrent les assolements alternes, des principes rationnels de zootechnie, les engrais minéraux. La jachère disparaît, la prairie s'étend, la consommation animale augmente. Les races s'anoblissent. De mal nécessaire, comme on l'appelait auparavant, le bétail devient une source considérable de profits.

La route gravite aux extrêmes altitudes. Les chemins de fer s'infiltrent dans toutes les vallées. Les débouchés s'accroissent. L'industrie hydro-électrique se crée. Attirant à l'usine une partie de la main-d'œuvre, elle accélère encore la marche en avant des productions les moins exigeantes en bras. Chaque culture s'intronise définitivement à la place qui lui convient. La vocation totale de la montagne s'accomplit.

« De l'eau, des prés, des vaches et de la musique ! Telles sont, disait Arthur Young, il y a cent ans, les sources de la richesse et de la félicité lombardes, et les combinaisons par lesquelles les Italiens du Nord donnent des leçons de gouvernement aux autres nations. »

Musique à part, cet idéal la Savoie ne l'a-t-elle pas réalisé en ces cinquante dernières années, au moins dans ses vallées et sur les flancs des coteaux ? Honneur aux insignes agronomes qui en ont préparé l'avènement, les marquis Alexis Costa, les Gouvert, les Despine, les Tochon, pour ne citer que les noms des disparus qui ont occupé ces fauteuils.

Plus haut seulement, il reste à satisfaire à de légitimes aspirations. Rendre la vie de l'inalpage moins pénible, et même attrayante, empêcher la désertion du personnel par un agencement agréable de l'intérieur des chalets, l'instruire, munir la fabrication laitière de l'outillage le plus moderne, construire des étables saines et confortables,

combattre les érosions, réduire les taches de dénudation, planter épars des bosquets pour offrir des abris et de l'ombre aux troupeaux, étendre les irrigations, développer les chemins, les sentiers, substituer aux plantes médiocres des mélanges de finesse nutritive éprouvée, grouper en pâturages syndicaux les prairies de trop faible étendue pour être exploitées isolément d'une manière avantageuse : ce seraient là les principales améliorations désirables.

L'élan est donné. Il semblait même avant la guerre sur le point de s'animer d'une allure très vive. Espérons que cet essor lui sera rendu dès que les circonstances redeviendront normales.

Ces temps tragiques enfuis, nous n'oublierons pas de styler nos bergers et nos bergères, Tityres et Amaryllis, à marier leurs voix aux sons de la flûte et des mandolines, et bientôt nous n'aurons plus rien à envier aux contrées privilégiées entre toutes.

Oui, le progrès industriel et le jeu libre des intérêts individuels entraînent avec eux, non moins que les contingences physiques, en montagne comme en plaine, l'expansion harmonique des champs, des prés et des bois. J'ai parlé des cartes anciennes : la comparaison avec les paysages actuels des vieilles estampes et de milliers de vues photographiées depuis trente ans sont encore plus probantes. Elles montrent rigoureusement que la préparation d'une économie rurale irréprochable se poursuit automatiquement, universellement, sans arrêt.

Cependant, tout le monde ne voit pas les choses ainsi. Des thèses contraires sont professées journallement, et influencent d'une façon fâcheuse l'opinion, nos budgets, nos travaux.

Il y a donc des questions d'histoire et de géographie à reprendre et à fixer.

Quelle fut l'influence de l'homme sur la montagne à travers les âges ?

Quelle est-elle aujourd'hui ?

Quels sont exactement les dégâts des eaux ?

Quelles dépenses préventives méritent-ils ?

Quels genres de travaux sont avantageusement praticables ?

Quelles lois sont préférables ? Lois coërcitives ou lois d'encouragement ?

Aucun observatoire n'est plus apte que la Savoie, grâce à l'infinie variété de ses altitudes, de ses assises, de ses reliefs, de ses cultures, et à l'importance des expériences déjà accomplies chez elle, de projeter la lumière sur les investigations de ce genre.

Permettez-moi, Messieurs, de vous présenter respectueusement un vœu : c'est que l'Académie procède à des enquêtes que les qualités et la science de ses membres effectifs, agrégés ou correspondants, revêtiraient d'une éclatante autorité ; et, si elle rétablissait ces Congrès qui naguère se tenaient en diverses villes de son ressort, qu'elle organise autour des centres choisis des excursions où seraient examinés et discutés les faits avec le concours des compétences sociales locales.

Deux politiques administratives sont en présence : celle de l'Etatisme, qui prétend procurer le bien-être et la sécurité sans exiger des intéressés le plus grand effort ; et celle de la Décentralisation, qui cherche à satisfaire aux progrès réalisables, en associant largement l'initiative de l'individu et des collectivités aux services de l'Etat. Laquelle vaut le mieux ? Vos monographies alpestres apporteront une contribution décisive, j'en suis sûr, à la solution de ce problème.

D'autres Sociétés savantes, les Universités elles-mêmes des pays de montagne suivraient ce mouvement. A bref délai, la vérité luirait et rayonnerait de toutes parts.

Combien fécond pour la montagne sera le jour, où toutes les intelligences qui se préoccupent de son avenir, éclairées par des certitudes, pénétrées des mêmes convictions, prendront la résolution de travailler d'un commun accord,

moralement et matériellement, à sa préservation, à sa richesse, à sa beauté !

Et, s'il nous est donné, ô Patrie, à nous les aînés de tes enfants, de prendre part aux œuvres de reconstitution et d'amélioration de l'ère nouvelle, puissent nos efforts se montrer dignes de tes jeunes générations, de tes héroïques et sublimes défenseurs !

RÉPONSE

AU

Discours de Réception

DE

M. Félix BRIOT

PAR

M. le Marquis D'ONCIEU DE LA BATIE

Président de l'Académie de Savoie

MONSIEUR,

Ce n'est point à un nouveau venu parmi nous que notre Compagnie ouvrirait aujourd'hui sa porte encore voilée de crêpes, mais voici beau temps que vous êtes un peu de la maison.

Vous rappeliez tout à l'heure l'époque, vieille d'un demi-siècle, où le Lorrain-Savoyard, comme vous disiez déjà, nouait avec le Savoyard-Lorrain, dont le souvenir demeure impérissable à cette place, les relations d'amitié que notre regretté Président François Descostes eût été heureux de conduire lui-même à leur aboutissement naturel, en vous installant sur ce fauteuil.

Sans remonter si haut dans le cours de notre passé, me sera-t-il permis de rappeler qu'en 1883, nous reçûmes l'un et l'autre des mains du Secrétaire perpétuel, qui était précisément alors François Descostes, notre diplôme de membre correspondant ; d'où il résulte qu'à défaut de l'ami d'enfance, ce sera du moins, en quelque sorte, le camarade de promotion qui aura l'honneur de vous recevoir aujourd'hui.

Et vingt ans plus tard, quand l'Académie, sur ma pro-

position, vous décernait le prix du Concours d'Economie rurale, c'est le Savoyard d'adoption, le grand ami de notre pays, que je saluais en vous dès le début de mon rapport.

Peut-être jugerez-vous ces titres suffisants pour m'autoriser à vous faire parcourir de nouveau les étapes principales de votre vie si utilement féconde, qui, après avoir fait de vous notre compatriote, va faire de vous notre confrère.

Tout jeune, le charme magique des alentours de Rambervilliers, votre ville natale, développait le germe de votre vocation vers une carrière où, tout en satisfaisant vos goûts pour la nature enchanteuse, vous pourriez travailler à l'amélioration du sort de vos semblables, dans les œuvres peu connues alors de prévoyance et d'aide mutuelle ; mais, comme rien ne vous semblait pouvoir surpasser en beauté pittoresque votre chère Lorraine, c'est à l'ombre de ses forêts que vous rêviez de passer votre existence.

Au sortir de l'Ecole Forestière, votre premier poste vous conduisit en Savoie. Votre sort était désormais fixé, car on retourne toujours à ses premières amours.

En 1875, vous êtes nommé sous-inspecteur à Gap, avec un choix très brillant, au moment où se faisait sentir toute-puissante l'influence d'Ernest Cézanne, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, représentant des Hautes-Alpes à l'Assemblée Nationale, fondateur et premier président du Club-Alpin Français.

Vivement préoccupé d'améliorer le sort des montagnards des Alpes, Ernest Cézanne entrevoit dès lors tout le parti qu'on pourra tirer de l'introduction du principe d'association dans l'industrie pastorale, par la création de laiteries coopératives. En raison des relations étroites de la production laitière avec le gazonnement des montagnes, complément du reboisement, il demande qu'un forestier soit chargé de la transformation de cette industrie. Vous êtes désigné.

Encouragé par l'assurance que des subventions seront accordées aux Municipalités qui se montreront disposées

à suivre vos conseils, vous parcourez assidûment les vallées des Hautes-Alpes en prêchant, partout où les circonstances s'y prêtent, la création d'associations fromagères, et dès 1877 s'ouvrent, sous votre inspiration, quatre établissements modèles avec un certain nombre d'autres moins importants. Votre nom allait être attaché aux difficiles débuts d'une œuvre destinée à prendre un puissant essor.

En 1879, vous revenez en Savoie comme membre d'une Commission chargée de la correction de nos torrents, et vous vous trouvez collaborer ainsi à des travaux de défense sur l'efficacité desquels vous semblez maintenant avoir perdu toute illusion ; ce dont vous êtes d'ailleurs le premier à convenir, car, en fait d'erreur, il n'y a que la persévérance qui soit vraiment impardonnable.

Entre temps, la mort prématurée d'Ernest Cézanne et certains changements survenus au Ministère vous semblent menacer l'œuvre des améliorations pastorales si bien lancée dans les Hautes-Alpes. En cinq articles parus dans la *Revue des Eaux-et Forêts*, de novembre 1881 à mars 1882, sous le titre : « *Economie pastorale des Hautes-Alpes* », vous exposez d'une façon péremptoire comment le montagnard des Alpes doit s'y prendre pour améliorer définitivement son sort, en s'efforçant de produire désormais non plus les denrées de toutes sortes qui concourent à l'entretien de la vie, mais seulement celles que le sol est le plus apte à fournir aux moindres frais, en plus grande quantité et de qualité supérieure.

La loi du 4 avril 1882, qui permet de subventionner, sur les crédits affectés au boisement, les améliorations pastorales, vient à point pour permettre d'expérimenter votre programme, et, tout naturellement, on vous charge de son application du nord au sud des Alpes.

C'était pour longtemps renoncer à votre cher pays de Lorraine ; mais vous alliez trouver, en revanche, de multiples occasions de vous rendre utile dans nos Alpes, en propageant vos méthodes d'aménagement, en répandant

dans nos communes de montagne un plus grand bien-être par des améliorations facilement réalisables à peu de frais.

La Savoie, dotée d'un climat favorable et d'une constitution minérale propice, a marché la première dans la voie du progrès pastoral; vous la citez en exemple pour décider les départements plus au sud à s'approprier ses méthodes et ses usages. Que de visites a valu à nos admirables alpages de Roselend votre monographie de Beaufort, si pleine d'enseignements !

En 1894, vous passez dans le service ordinaire à l'Inspection de Chambéry, mais vous n'en continuez pas moins à poursuivre votre si utile labeur.

Un beau livre, fruit de vos longues et patientes observations, généralise et complète les vues que vous aviez émises quinze ans auparavant sur les Hautes-Alpes. Vos « *Etudes sur l'Economie alpestre* », si riches de faits qu'on a pu les appeler une « Somme » des Alpes, sont professées à l'Ecole Forestière; le Ministère de l'Agriculture crée un nouveau service, ayant pour objet le développement des améliorations pastorales; vous voyez ainsi consacrer la justesse de vos propositions, cela vous encourage à reprendre avec une nouvelle ardeur vos fructueuses enquêtes.

Il n'est peut-être pas une commune de la montagne que vous n'avez visitée, dont vous n'avez pris à tâche d'améliorer les conditions matérielles, à laquelle vous n'avez rendu le service de donner quelque bon conseil, et où vous n'avez entrepris de résumer la situation économique sous forme de monographies précieuses à consulter.

Celles que j'eus, en 1903, la tâche agréable et facile de proposer aux suffrages de mes confrères pour le prix de la fondation Caffé, abondaient en documents utiles, en observations suggestives, en renseignements de toutes sortes, dont nous aurions été impardonnables de ne pas faire notre profit.

Il en ressortait notamment l'impression réconfortante que notre pays de Savoie trouverait, dans l'industrie pastorale,

des sources de richesses susceptibles d'enrayer la dépopulation des campagnes. Vos « *Nouvelles Etudes* », parues en 1907, signalèrent des résultats autorisant une conclusion pratique : 5 millions échelonnés sur vingt années budgétaires devaient, selon vous, permettre de réaliser dans les Alpes françaises les améliorations préconisées par vos ouvrages.

Chiffre modeste assurément quand on le met en parallèle avec les dépenses faites pour discipliner la fougue capricieuse de nos torrents. Plus modeste encore, quand on le comparera à ceux que nous réservent nos budgets après la guerre.

Puissions-nous alors, Monsieur, rencontrer beaucoup d'hommes que l'amour désintéressé de leur pays élève au-dessus des querelles d'écoles, de systèmes et de partis, pour porter hardiment la hache dans la forêt touffue des abus, pour tailler, émonder, éclaircir, pour ne laisser debout que ce qui a vraiment sa raison d'être ; beaucoup d'hommes, préparés par une vie de labeurs profitables et d'observations dûment contrôlées, à voir juste et à prévoir de loin, formés par les contradictions à la ténacité dans le jugement et à la volonté dans l'action.

Soyez assuré, Monsieur, qu'ils trouveront en nous, à défaut de compétences auxquelles nos occupations habituelles ne nous ont guère préparés, des bonnes volontés prêtes à rechercher avec vous la meilleure solution des intéressants problèmes que, sans attendre l'heure où la retraite eût rendu votre entreprise moins osée, vous avez audacieusement soulevés.

D'Aurillac, où vous fûtes appelé à la direction d'une importante Conservation forestière qui s'étend sur cinq départements, votre pensée s'évadait volontiers vers les Alpes, pendant que vous profitiez de la proximité des Pyrénées pour y poursuivre vos enquêtes et vos comparaisons.

A quoi bon rappeler ici, devant des amis témoins de votre labeur journalier, que la retraite ne pouvait être le

repos pour un homme demeuré, comme vous, en pleine possession de ses forces et de son activité.

Fonctionnaire, vous trouviez, sans nuire à vos absorbantes obligations professionnelles, le temps de faire partie de plusieurs Sociétés et de vous y rendre utile. Vous aurez désormais plus de loisirs à mettre au service de la chère montagne, car c'est toujours elle que vous avez en vue, toujours elle dont vous plaidez la cause, devant le groupe forestier de la Chambre, qui délègue douze de ses membres pour vous suivre dans un voyage d'études de la Savoie à Digne ; à elle encore que vous pensez lorsque vous rédigez les statuts de la Société Française d'Economie Alpestre, lorsque vous faites conférences sur conférences dans nos Sociétés locales, lorsque vous obtenez la dotation de concours, la création de jardins alpins.

La montagne vous possède corps et âme, semble-t-il, et pourtant, si Savoyard que vous soyiez devenu, vous n'en êtes pas moins demeuré Lorrain de cœur.

Saurait-il d'ailleurs en être autrement ?

Pourrais-je moi-même, Monsieur, arrêter ici mes souhaits de bienvenue, sans évoquer le souvenir de cette illustre province à qui nous vous devons, mais qui nous doit en revanche le grand Evêque de la frontière dont le patriotisme vigilant signalait depuis tant d'années, à l'horizon de l'Est, des nuages tout gonflés de larmes et de sang.

Cette Lorraine, dont les noms des plus humbles bourgades comme des moindres accidents de terrains nous sont désormais aussi familiers qu'à vous-même, car s'ils vous rappellent le berceau des vôtres, ils nous rappellent à nous les tombes de beaucoup des nôtres.

Cette Lorraine où, lorsque vous rentrerez au son des *Te Deum* de la victoire, vous pourrez aussi fièrement vous dire Savoyard que Lorrain, car si votre Lorraine n'a pas été violée par l'envahisseur, notre Savoie y est peut-être bien pour quelque chose.

La Savoie d'autrefois -- Etudes et Tableaux

XV^e siècle — 1391-1497

Rapport sur le Prix d'Histoire de la Fondation de Loche
par Monseigneur PILLET

MESSIEURS,

Il y eut toujours beaucoup de sympathie et d'affinité entre Lyon et la Savoie. Pourquoi ? Il est plus facile de le constater que de l'expliquer. Est-ce parce que nous avons souvent été en guerre avec nos plus proches voisins, les Dauphins, qui résidaient à Grenoble, tandis que les chanoines-comtes de Lyon étaient d'une humeur plus pacifique ? Est-ce parce que le Rhône, en longeant nos coteaux et nos vallons, emportait d'affectueux microbes jusqu'à son confluent avec la Saône ? Je l'ignore ; mais je sais qu'un savant, originaire de la grande cité des Gaules, est venu s'établir parmi nous, qu'il y a étudié avec amour l'histoire et les institutions de notre Savoie, et qu'il est à bon droit récompensé de cette affection, et cela, non pas seulement par le prix que notre Académie est heureuse de lui décerner, car il l'a mérité en toute justice.

Dès la première page de son beau et important travail, l'auteur nous dit qu'en décrivant le pays de Savoie, le développement de ses institutions et les mœurs de ses habitants, il a choisi « une époque capitale de son existence, le « xv^e siècle si naturellement délimité par deux dates, l'avènement d'Amédée VIII, le premier duc, et la mort de « Philippe II », dont la mort, en 1497, termine l'histoire de ce siècle. On ne pouvait mieux faire et mieux dire.

C'est en effet dans cette période si importante de son

histoire, que la Savoie profite des grandes œuvres politiques et militaires de ses illustres souverains, qui furent en même temps de vaillants hommes de guerre, le Comte-Vert et le Comte-Rouge, et c'est le fils et le petit-fils de ces deux princes, Amédée VIII, qui recueille, avec leur succession glorieuse, le fruit des travaux et des conquêtes de ses nobles devanciers.

Ce fut vraiment un homme extraordinaire ce prince, « esprit organisateur, tout de clarté et de méthode » ; vaillant comme tous ceux de sa race, mais peut-être plus politique et plus diplomate encore, comme le furent d'ailleurs presque tous les fils du vieil Humbert aux Blanches-Mains. A cette époque, pendant ce xv^e siècle dont l'histoire est si intéressante, l'Europe était agitée par de violentes tempêtes qui faisaient prévoir un ordre social tout nouveau. En regardant à droite et à gauche, le suzerain de nos montagnes ne voyait, en Italie et en France, que convulsions et désordres.

Au-delà des monts, dans cette Italie que Dieu avait faite si belle et si glorieuse, c'était l'obscurité et la confusion caractérisant une des périodes les plus critiques de l'existence de l'Eglise, celle du grand schisme d'Occident. Avec l'élection d'Urbain VI le pape légitime, en 1378, avait coïncidé la nomination d'un autre pontife, Clément VII, qui tenait de très près à la Savoie, par la famille des comtes de Genève, à laquelle il appartenait ; et c'est seulement en 1417 que le Concile de Constance met fin à cette situation déplorable, par la nomination de Martin V, à la place des trois pontifes douteux, qui s'attribuaient le titre de successeur de saint Pierre.

En France, c'est l'anarchie, la guerre civile et la guerre étrangère : ce sont les armées anglaises triomphantes à Crécy, à Poitiers, à Azincourt : c'est le pauvre roi Charles VII mourant en 1415, et laissant après lui une reine criminelle, Isabeau de Bavière, et un débile dauphin qui doute de lui-même et qui n'est pas à la hauteur d'une situation

si difficile. Il faudra encore plusieurs années avant que Jeanne d'Arc abandonne ses moutons sur les coteaux de Domrémy et vienne en faire un roi de France, sous les voûtes sacrées de la basilique de Reims.

Au milieu de tous ces orages, le comte Amédée VIII semble conserver ce qu'on appelle aujourd'hui une neutralité armée, situation qui, pour un peuple, est la plus utile, sinon toujours la plus glorieuse. Aussi il profite du moment pour étendre ses domaines au dehors, pour affermir au dedans son autorité suzeraine, et il obtient alors le droit d'ajouter les fleurons de la couronne ducal, à celle qui surmontait auparavant l'écusson à la Croix blanche des Comtes de Savoie.

Pendant dix-huit ans encore, de 1416 à 1434, Amédée VIII continue patiemment et fortement son œuvre. A ce moment, il laisse le pouvoir entre les mains de son fils Louis, et prend sa retraite sur les rivages enchanteurs du Léman.

Malheureusement, l'Eglise Romaine fut sur le point de voir se renouveler la terrible épreuve dont elle venait à peine de triompher. Le Concile de Bâle, révolté contre l'autorité légitime du pape Eugène IV, crut pouvoir décerner les honneurs de la tiare à l'ermite de Ripaille, qui ne sut pas refuser un titre aussi lourd, et qui prit le nom de Félix V. C'était le retour de la tempête qui avait si violemment agité la barque de saint Pierre, et c'était une situation étrange, dont le pseudo-pontife ne sut pas reconnaître la périlleuse anomalie.

Plus habile que son prédécesseur Urbain VI, Eugène IV sut temporiser et empêcha ainsi la scandaleuse démarche du Concile de Bâle de produire de trop désastreux effets. Pendant neuf ans, le premier duc de Savoie se para ainsi des insignes de l'autorité pontificale ; mais enfin deux ans avant sa mort, arrivée en 1451, il se désista complètement des apparences de l'autorité qu'il tenait d'un conciliabule, soulevé contre Celui qui, de droit divin, est le chef de tous

les évêques et qui seul peut, à ce titre, présider et donner autorité aux Conciles généraux.

On me pardonnera si je me suis attardé à contempler la figure de ce prince, dont l'histoire résume presque toute celle de la Savoie au xv^e siècle. Il fut un grand souverain ; il étendit le territoire de la Savoie au-delà des limites posées par ses prédécesseurs, et il faut l'admirer tout de même, si bizarre qu'il soit de voir la tiare pontificale posée sur cette tête barbue de vieux soldat. On était alors à un des tournants de l'histoire. Le régime féodal, avec ses juridictions multiples, était en train de se transformer, et l'on voyait commencer l'ère de la centralisation, qui constitue le principe de nos Etats actuels. Le cadre dans lequel se mouvait alors notre dynastie nationale n'en est que plus intéressant à examiner. C'est le grand mérite du travailleur dont nous vous présentons l'œuvre savante d'avoir su comprendre ce vieil état de choses, et de mettre à notre portée, par exemple, l'organisation de ces pouvoirs simultanés, de ces juridictions mêlées et enchevêtrées qui s'exerçaient quelquefois, à plusieurs ensemble, non seulement sur le même territoire, mais encore sur les mêmes individus. Ce fut un vrai plaisir, pour la population si intelligente de notre cité, d'entendre parler si bien de ces choses lointaines, depuis longtemps disparues, comme le pouvoir territorial des évêchés, des chapitres et des monastères, et d'apprendre, comme des spectateurs intéressés, ce qui se passait alors dans l'enceinte de nos villes et dans les villages de nos campagnes. Ce plaisir sera plus grand encore quand nous pourrons relire et étudier à loisir ces doctes conférences dans le livre qui nous sera bientôt donné et qui nous fera toucher du doigt les coutumes et les pratiques de nos aïeux.

L'auteur n'a pas de parti-pris. Il ne croit pas, comme disent quelques-uns, qu'à cette période qui termine le moyen-âge, on vivait comme des sauvages, et que tout a commencé avec la grande Révolution, dont nous sommes

les héritiers. Il n'estime pas non plus qu'alors tout était parfait ; mais il sait que toute médaille a son revers, et que les hommes, comme les peuples, ont tous leurs qualités et leurs défauts. Si, en effet, nous comparons cette époque avec la nôtre si fière de ses progrès matériels, nous reconnaitrons sans peine que nous jouissons d'avantages inconnus à nos pères. La Science, que certains acclament comme une divinité nouvelle, tout comme à la fin du XVIII^e siècle on élevait des autels à la Raison, nous permet de franchir des distances considérables avec une rapidité que nos aïeux auraient jugée impossible. Mais si l'électricité ne transmettait pas leur pensée à travers les espaces avec la vélocité de l'éclair, si elle n'illuminait pas les châteaux des seigneurs et les chaumières des villageois, du moins cette Science, tant prônée, n'avait pas inventé les gaz asphyxiants et les canons à longue portée pour bombarder nos cathédrales ; les bateaux sous-marins n'accomplissaient pas leurs tristes exploits, et les grands oiseaux néfastes ne volaient pas dans l'atmosphère pour aller assassiner au loin des femmes et des enfants. L'épée des chevaliers d'alors faisait de plus noble besogne, et c'était un rayon de gloire plus pur qui dorait leur blason.

C'est donc à bien juste titre que l'Académie de Savoie, gardienne des nobles traditions de notre chère province, est heureuse quand elle voit un savant et un érudit de bon aloi, étudier à fond les annales de notre pays bien-aimé. C'est donc avec joie qu'elle a attribué une de ses plus hautes récompenses, le prix de 750 francs de la fondation de Loche, à M. Gabriel Pérouse, archiviste de notre département, auteur de ces études que j'ai eu l'insigne honneur de vous présenter.

Mais maintenant, Monsieur, je vous en prie, ne vous arrêtez pas là. Le livre d'or de notre histoire nationale n'est pas encore fermé. Aujourd'hui même, il s'en écrit une nouvelle page ; elle est arrosée, il est vrai, par beaucoup de larmes, et par l'effusion du plus pur de notre sang. Mais

aussi quelle gloire nous est acquise par les gestes de nos héroïques soldats savoyards, dignes enfants de ceux qui, à tous les siècles passés, furent vaillants et dévoués entre tous ! Comme Jeanne d'Arc, ils ont été à la peine : il faut qu'ils soient à l'honneur. Vous nous parlerez d'eux : maintenant plus que jamais, vous êtes uni de cœur et d'âme à notre Savoie si aimée et si digne de l'être. Personne, mieux que vous, ne pourrait raconter à nous et à nos descendants, l'épopée tragique dont nous sommes les témoins.

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

M. le Marquis D'ONCIEU DE LA BATIE

Président de l'Académie de Savoie

MESSIEURS,

L'Académie, à l'unanimité, a fait siennes les conclusions de son rapporteur en décernant au remarquable ouvrage de M. Pérouse une de ses plus hautes récompenses.

Avec vous, Monseigneur, elle se félicite du nouveau lien qui confirme, une fois de plus, la loi des affinités naturelles entre Lyon et la Savoie.

Faut-il, comme vous, y découvrir l'action mystérieuse des microbes du Rhône ?

Plutôt que d'admettre l'intervention des infiniment petites causes, je serais tenté de rappeler le mot connu : « Nos cœurs vont où s'en vont nos rivières », ce qui dispenserait de toute autre explication, le cœur ayant des raisons qu'il ne se croit pas obligé de raisonner.

Mais à mon sens, Monsieur l'Archiviste, il suffisait d'arrêter quelques instants les yeux sur vos tableaux de la Savoie d'autrefois, où notre vie locale est traitée avec tant de finesse de touche, unie à tant de profondeur d'observation et de scrupuleuse exactitude, pour prévoir que, par une suite logique et inévitable, vous seriez tenté de réaliser vous-même, un jour, la vie de famille en Savoie au xx^e siècle.

Avant de donner la parole à M. le Rapporteur du Concours de Poésie qui saura couronner d'une main experte les têtes glorieuses de nos jeunes héros, je voudrais, Messieurs, saluer la mémoire de deux de nos membres effectifs tombés récemment sur le champ de bataille plus modeste de l'abnégation constante dans le travail et du dévoue-

ment à leur petite patrie : MM. le chanoine Albert et le baron Eugène Perrier de la Bâthie.

L'un, reçu le 8 avril 1906, était l'auteur de nombreux ouvrages, tels qu'une *Somme ascétique de S. François de Sales*, *l'Année sanctifiée*, *la Vie des Frères Picollet*, *la Vie de Mgr de Thiollaz* et autres travaux presque achevés.

L'autre, notre confrère depuis le 28 mai 1896, n'a cessé, pendant toute une longue existence consacrée aux études scientifiques, de rendre à l'agriculture de son pays les plus éminents services, et son œuvre lui survivra grâce à son *Catalogue raisonné des Plantes de la Savoie*, magistral ouvrage que l'Académie imprime en ce moment.

Je voudrais aussi témoigner ma gratitude à ceux de mes confrères, hélas ! demeurés peu nombreux, dont la sympathie et la bienveillance enhardirent mes débuts.

Particulièrement à celui qui fêtera le mois prochain le 40^e anniversaire de sa réception comme membre effectif résidant, manière assurément enviable et peu commune de prouver que le temps ne compte guère, quand on est Secrétaire perpétuel.

Me pardonnera-t-il, si je lui avoue qu'avant de commencer ma réponse au discours de réception de M. Briot, j'ai voulu m'inspirer de celle que M. d'Arcollières, alors président, me fit en pareille circonstance.

Cette réponse, Messieurs, débutait ainsi :

« *On doit être de son temps ; il faut savoir profiter de ses innovations sans réticence, sans arrière-pensée, sans embarras, et je ne peux oublier que c'est à la prévision d'avoir à vous souhaiter ici la bienvenue que cette réflexion s'est imposée à mon esprit, — dans le domaine du langage ai-je hâte d'ajouter.* »

Cette réserve me parut être d'un sage, à une époque où le temps qui court est aussi difficile à suivre en ses errements que les plus fougueux torrents de nos Alpes ; et la pensée me vint alors que, pour assagir le cours du temps, tout comme pour éteindre la fureur aveugle de nos tor-

rents, les deux mêmes méthodes se disputent encore la préférence.

L'une, ne sachant rien de mieux pour régulariser la marche des événements, et supprimer enfin les trop fameux tournants de l'histoire, que les imposants barrages du code et la haute et puissante digue des institutions, voit souvent emporter ses constructions basées sur la prudence humaine.

L'autre, moins ambitieuse en ses desseins et mesurant son domaine sur ses moyens d'action, s'attache à l'œuvre quotidienne de défense sociale que chacun peut facilement accomplir autour de soi ; parole dite à propos, aide venue à point, exemple bon à suivre..., poussière utile de menus services et d'efforts en commun, qui enraye la course à l'abîme comme l'arbuste consolide la berge, et le gazon retient l'éboulis.

Quel fruit de ce labour pensez-vous recueillir ?
nous diraient sans doute les trois jeunes hommes de La Fontaine.

A quoi bon charger votre vie
Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous ?
Mes arrière-neveux me devront cet ombrage :
Eh bien ! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui.

RAPPORT
SUR LE
CONCOURS DE POÉSIE
(Fondation GUY)

PAR
M. Emmanuel DENARIÉ

Membre effectif de l'Académie de Savoie

MESDAMES,
MESSIEURS,

Depuis bientôt deux ans, tous les regards sont tournés vers le drame le plus effroyable qui ait jamais ensanglanté le monde et voici que les poètes nous convoquent à leur joute pacifique ; pacifique, elle le vous paraîtra d'autant plus que le concours ayant été clos avant les hostilités, nous allons assister à un étalage de sentiments et de passions auxquels nous avons été violemment arrachés par les terribles réalités de l'heure présente. Dans les jours de paix, les esprits évoluent lentement ; il en est comme d'un tranquille paysage que modifie peu à peu l'incessant travail des hommes et de la nature. Mais dans les révolutions et les grandes guerres, comme dans les cataclysmes terrestres, les horizons changent vite, un fossé profond s'établit brusquement entre ce qui a été et ce qui sera ; et de fait nous ne sentons, même nous ne pensons plus comme il y a deux ans.

Aussi, vous ne serez point étonnés si la plupart des poèmes que je vais vous lire ne répondent plus aux sentiments qui vous étreignent. Nous en trouverons, certes, qui ont franchi

victorieusement le fossé qu'a creusé la guerre, parce qu'ils ont puisé aux sources profondes et éternelles de la poésie ; mais beaucoup, même parmi les meilleurs, parmi ceux que vous applaudirez, auront comme la douceur et le parfum des vieilles choses, car elles ne nous apporteront que l'expression attendrie, élégante, souvent d'ailleurs magnifique, d'une époque qui déjà s'éloigne de nous. Les poètes, sauf de rares exceptions, ne sont en somme que les traducteurs des sentiments et des aspirations de leur temps. Aux grandes époques classiques, la vue était large ; les poètes savaient s'oublier ; ils s'intéressaient à tout et à tous. Mais, hélas ! nous avons subi avant la guerre de longs jours de dépression. On voyait très petit. Dans l'anarchie des idées et des sentiments, les poètes en étaient venus à se cantonner dans leur tour d'ivoire et, quelque sujet qu'ils traitassent, ils ne pouvaient résister à la tentation de s'attendrir un peu sur eux-mêmes. Certains mêmes, soit dit en passant, nous faisaient songer à ces fakirs de l'Inde qui s'abîment, paraît-il, dans la délicieuse contemplation de leur maigre individu.

Disons tout de suite que cette observation n'est point à l'adresse de ceux que vous allez juger. Je ne l'ai faite que pour indiquer l'influence qu'a pu avoir sur eux l'atmosphère dans laquelle ils ont débuté. Certes, déjà, depuis quelques années, une réaction se dessinait. Mais il fallait la guerre pour lui donner son plein. Un air plus pur, plus tonifiant commençait de souffler ; maintenant, c'est l'ouragan qui emporte le tout. Nos pâles Apollon d'avant-guerre essaient de se jeter dans le courant ; mais il est trop fort pour leurs muscles. Ils inondent les journaux et les revues de leurs chants héroïques, et ils ne font qu'adapter de grandes et nobles choses à leurs petites manières. Parmi eux, je ne vois pas encore celui qui nous dira la grande pitié comme la grande noblesse du pays de France. C'est de la tranchée, où se font les âmes nouvelles, que sortira le poète qui nous la chantera. Et peut-être, tout à l'heure,

vous viendra-t-il dans la pensée que l'un de ceux parmi lesquels nous aurions cherché ce poète, a les lèvres fermées pour toujours, gardant pour lui seul, au fond de ses yeux fixes, l'éblouissement de sa sublime et dernière vision.

Vous vous rappelez, Messieurs, la séance au cours de laquelle fut décerné le prix de poésie. Le choix était à faire entre 19 concurrents. Le rapporteur vous avait lu beaucoup de vers. Comme lui, tour à tour, vous en aviez subi le charme ou la fatigue. Sa lecture finie, il n'y eut aucune hésitation. Le vainqueur s'était imposé de lui-même. Mais tandis que, doucement émus, nous sentions la caresse de ses vers, nul d'entre nous n'aurait pu prévoir que le nom du lauréat caché encore sous l'enveloppe nous réservait une nouvelle et plus poignante émotion. La maturité qui perçait d'ailleurs dans l'œuvre ne pouvait qu'accentuer notre douloureuse surprise lorsque, quelques instants après, nous apprîmes que nous venions de couronner un jeune homme de 22 ans et que cette couronne devait être déposée sur une tombe.

Cette séance avait lieu le 15 août. Depuis deux mois déjà, J. Bourgeois était tombé mortellement frappé dans un jour de victoire, en plantant le fanion de sa compagnie sur le talus d'une tranchée conquise. Un talent si plein de promesse, une fin si glorieuse, aussi bien que nos regrets méritaient mieux qu'une mention dans nos archives. Et c'est pourquoi, répondant à votre désir, je reviens dans une réunion solennelle vous relire quelques œuvres du cher poète et vous parler de lui.

Toutefois il ne m'est pas permis d'oublier qu'il a des concurrents dont les envois ont retenu votre attention. Ils sont nombreux, beaucoup sont très intéressants, et, dans un autre temps, il m'eût été agréable de consigner ici des éloges mérités. Aujourd'hui, je me contenterai de quelques simples lectures et sans commentaire. Vous n'y trouverez donc que plaisir.

Voici tout d'abord un quatrain que je détache d'un poème plein de délicatesse (*Fleurs fanées*) :

Jalousement je garde une boucle qui frise,
Elle entoure un bouquet, et je ne sais ma foi,
Quand j'ouvre le coffret, si l'odeur qui me grise
Vient de ta boucle d'or, de ces fleurs ou de toi.

Un autre poète (on pourrait croire que c'est le même) nous a fait un délicieux envoi, et si tous ses morceaux avaient la perfection du sonnet que je vais vous lire, le choix de l'Académie eût été peut-être plus embarrassé :

Les Adieux

Après l'adieu suprême
De tout ce qui t'aimait, n'est-il plus rien qui t'aime ?

Dès que je serai morte, ô mon ami, je veux
Que tu me pares seul de l'humble robe blanche,
Qui me fit, à tes yeux, si belle le dimanche,
Où mon cœur tressaillit à tes premiers aveux.

Et, pour que soient par toi comblés mes derniers vœux,
Entre mes doigts glacés, tu mettras une branche
De rameau vert béni, et, dans mes lourds cheveux,
Une fleur, pâle et frêle, anémone ou pervenche.

Puis tu m'embrasseras. Et, comme aux anciens jours,
Quand rien n'assombrissait le ciel de nos amours,
Tu me murmureras bien doucement : « Je t'aime ! »

Ce mot était ma vie et mon bonheur suprême.
Il sera ton adieu. Je l'entendrai, je crois,
Si bas que ton cœur parle, et si loin que je sois...

* * *

L'auteur de *La Ville endormie* est un vrai poète, et son poème une évocation prestigieuse.

L'Académie lui a décerné une mention honorable ; mais comme il a été publié dernièrement avec un grand succès, et qu'il est déjà sans doute entre toutes les mains, je dois me résigner et n'en citer que quelques passages qui suffiront à mettre en lumière le talent du poète, la richesse de son imagination et sa facture de maître ouvrier.

La Ville endormie

« Passant,
« Ne trouble mon repos, je dors. »
(RONSARD.)

Nul ne sait depuis quand, sur le roc tapissé
De lierre et de buissons, de vignes et d'érables,
La cité commença. Des siècles ont passé,
Rendant ses murs caducs et ses tours vénérables.

Les maisons ? On dirait, avec leurs cheveux gris,
Leurs vêtements déteints, de tremblantes aïeules,
Qui chauffent au soleil leurs membres amaigris,
Et, quoique étant plusieurs, se sentent pourtant seules . . .

S'échelonnant sans ordre, ouvrant de toutes parts
D'innombrables trous d'ombre entre les deux poternes,
Elles glissent, dessus des restes de remparts,
Vers les lointains charmants, des regards las et ternes.

En bas, le vieux castel ; en haut, le grand clocher
Pointent leurs dards aigus, lourds chevaliers de pierre,
Qui gardent le pays, qui gardent le rocher,
Laissant traîner leur ombre ainsi qu'une rapière.

Des meurtrières, des tourelles, des donjons
Rident sa face, quand tout sourit autour d'elle ;
Elle a des airs hautains, la ville, et nous songeons
A son passé guerrier d'ancienne citadelle . . .

Et tour à tour, devant les yeux du poète magicien, sur-
gissent toutes les gloires de l'antique cité, de tout ce qui fit
sa splendeur d'antan, le vieux castel, le couvent, la tour
sarrasine ; il ne reste plus que des ruines, hautaines en-
core, mais silencieuses ; le cœur de la cité ne bat plus ;
ce qui reste de vie anime à peine la rue qui . . .

Entre des murs aux airs dépenaillés,
Sordides et lépreux, se faufile et trébuche . . .

C'est le sommeil . . . , c'est la mort . . . , et pourtant . . .

L'âme de la vieille cité
Flotte, éparse, sur des ruines :
Elle est dans un portail sculpté,
Dans un marbre couvert d'épines ;

Dans un robuste arceau roman
Ou dans la courbe d'une ogive,
Sous le toit d'un pignon dormant
Ou le chêne d'une solive ;

Sur des meneaux, des ais cloués,
Dans une inscription gothique,
En des coins de remparts troués,
Et sous l'auvent d'une boutique ;

Dans les vignes et les jardins
Qui remplacent les maisons mortes,
Dans les parterres en gradins,
Et le heurtoir rouillé des portes...

Une âme est dans tout ici-bas,
Ame mélancolique et tendre.
L'âme des choses ne meurt pas :
Elle parle à qui veut l'entendre...

Elle pleure, elle chante, elle plane dans l'air ;
Subtile, elle subit mille métamorphoses,
Tremble dans le brin d'herbe et brille dans l'éclair ;
Elle est sensible, elle est partout, l'âme des choses.

Elle vit avec vous, passés ensevelis,
S'impregne de l'odeur des défuntes années,
Comme un bouquet séché de roses et de lys
Laisse aux doigts le parfum discret des fleurs fanées.

L'âme mélancolique, on la sent parcourir
Les coins et les recoins de la noble demeure
Où des vieillards pensifs achèvent de mourir,
Pour qui vraiment elle est la maîtresse de l'heure.

Elle s'attarde et rôde autour des vieux portraits ;
Caresse avec amour les belles têtes fières
Des dames, des barons qui gardent leurs attraits
Sous le voile ténu des flottantes poussières.

Et quand le vieux salon, au soleil du printemps,
Ouvre ses volets gris sur les jeunes verdurees,
La vie rentre et revêt de charmes éclatants
Les cadres dédorés et les vieilles tentures.

Le poète qui signe ces beaux vers « M. l'Abbé Ferdinand Chenu » a déjà été couronné par l'Académie. De nouveaux lauriers l'attendent.

* * *

Comment se fait-il, Messieurs, que ces poètes, les meilleurs, ne nous aient entretenu que de choses tristes. Plus d'enthousiasme, plus d'élan, plus de flamme ; partout des chants d'adieu, partout le spectacle de la mort ou de la déchéance. Sur les coteaux du Parnasse où jadis s'alignaient les lauriers qui vont y reverdir encore, nos poètes d'avant-guerre ne savaient plus y planter que le saule pleureur. Même dans les âmes les plus ardentes, on sent comme une immense lassitude ; et tout à l'heure, quand vous aurez écouté les vers de Joseph Bourgeois, vous serez étonnés de surprendre dans le regard d'un jeune homme de vingt ans tant de profonde mélancolie.

Il est regrettable que la tâche qui m'est dévolue ne me permette pas de lui demander son secret. Une telle étude, outre qu'elle eût mis en lumière son intéressante et brillante personnalité, aurait trouvé son développement normal dans un tableau de la jeunesse actuelle dont plus que tout autre Joseph Bourgeois personnifia les inquiétudes comme les plus nobles aspirations.

Il suffit de lire quelques-uns de ses poèmes pour constater qu'il n'est pas seulement un élégant chercheur de rimes. Le vers n'est entre ses mains qu'un outil dont il se sert avec prodigalité, souvent avec bonheur ; et si les règles de la métrique sont parfois une gêne pour sa pensée et la rendent par moment obscure, la pensée y est, souvent même profonde. Joseph Bourgeois était avant tout un esprit philosophique.

Au dire de ses maîtres et de ses camarades, son intelligence s'appliquait à tout avec un égal succès. Il était curieux de formules mathématiques aussi bien que des choses de l'art et des problèmes sociaux. On m'a fait lire de lui des pages qui dénotent en lui le subtil critique aussi bien que l'historien réfléchi. Les poèmes dont je vais enfin commencer la lecture ne sauraient donc pronostiquer une vocation

déterminée, mais seulement fixer la première étape d'une carrière qui s'ouvrait à lui pleine de promesses.

Tout petits

Ah ! les pauvres petits, tout petits que nous sommes . . .
Un beau soir, nous sautons des genoux maternels
Pour épeler la vie aux livres éternels.
Un beau soir, nous levons bien haut nos faces d'hommes.

Un soir, on ne joint plus nos mains pour cet instant
Où le bon Dieu vous dit de merveilleuses choses.
Puis nous désapprenons les berceuses d'antan,
Et la tiède douceur des chambres bleues et roses.

Un beau soir, nous quittons la maison des chimères
Pour monter, frémissants, dans un wagon fatal,
Laisant derrière nous le beau pays natal,
Et celle qu'on aime, la seule . . . et puis nos mères.

Nos mères qui toujours iront, pleurant leurs cœurs,
Ne se résignant pas, mais sachant être braves,
Parce que maintenant nous portons des fronts graves
Et que nous énonçons des mots durs et vainqueurs.

Elles ne savent pas que nous restons enfants,
Enfants tout assoiffés de douceur maternelle,
De bienveillants regards et de bras réchauffants,
Pour endormir un peu notre fièvre éternelle.

Ici, là, nous grisons nos sens, nos cœurs, nos âmes
De ce que l'on appelle, en son orgueil, l'amour,
Jusques à nous briser, quitte à comprendre un jour
Que nous cherchons au fond des mères, non des femmes ;

Et qu'anxieusement tout ce que l'on poursuit :
C'est, aux soirs de misère, un baiser qui console,
Une main qui rassure, une bonne parole ;
Et si jamais on pleure au sein de l'âpre nuit,

Ce qu'on aime, c'est la paix de la tête lasse
Contre un sein qui vous berce, — oh ! maternellement —
Le bon repos entre les bras qui vous enlacent.
Et, pour vous apaiser, la chanson seulement,

Lointaine et « d'autrefois », la chanson de la mère,
Le chant qu'on croit venir là-bas des grèves d'or,
Mélancolique et doux, si doux que l'on s'endort ;
Qui soit tout un beau songe et presque une prière !

Non ! ce n'est pas l'ivresse ou du cœur, ou du corps,
Que nous cherchons, mais c'est la maternelle chose ;
Et c'est à cela seul que l'on repense encor,
Lorsque l'amour a fui le nid vide et morose.

Ah ! les pauvres petits — entre les doigts félins
De la femme mauvaise et toujours éphémère :
— Et qui les guérira jamais ces orphelins,
Eternels orphelins qui vont cherchant leur mère ?

J'ai commencé ma lecture par un poème qui semble éclairer tous les autres, car ce n'est pas seulement dans ces vers où il s'abandonne comme un enfant aux caresses maternelles, mais c'est à toute page de son livre que l'on sent en lui le besoin d'un amour apaisé. Il paraît n'avoir de tendresses, lui si jeune, que pour les arrière-saisons.

Chanson triste

D'autres t'auront couronnée
Dans ton beau printemps vainqueur.
— Moi, je garde pour ton cœur
La fin de ta destinée.

Ils auront cueilli la flamme,
La première fleur, en toi.
— Et je garderai pour moi
Ce qui toujours fleurit, l'âme.

Ils auront cherché sans cesse
A te plaire, à te troubler.
— Moi, c'est à te consoler
Que je mettrai ma tendresse.

Ils t'ont prise ainsi, jolie
Et jeune, sans t'estimer.
— Pour pouvoir — enfin — t'aimer,
Je t'accueillerai, vieillie !

Est-ce à la même personne qu'il dit encore :

Automne

O visage mélancolique,
Cheveux blonds que le temps fit blancs,
Douceur d'automne, gestes lents,
Gravité de femme angélique,

Vous faites fleurir sous vos pas
Un divin amour sans malaises,
Où, tandis que les sens se taisent,
Le cœur même y parle tout bas.
Qu'avez-vous eu par votre vie,
Pour qu'on sente aux regards lassés
Tant d'ombre sur les jours passés,
De secrète mélancolie ?
Et qu'avez-vous dans le cœur
A cette heure, sinon Dieu même,
Pour garder cette paix suprême,
Sans amertume ni rancœur ?
Et je songe, au seuil de la porte
Que vous venez de m'entr'ouvrir,
Qu'il n'est pas besoin de mourir
Pour que vous fassiez une morte.

Plus loin, il nous avouera qu'il doute pouvoir jamais
trouver le cœur dans lequel il puisse déposer son secret :

Ce que j'ai mis dans mes vers...

Ce qu'en mes vers, j'ai déposé,
Non, ce n'est point toute mon âme !
Car jamais je n'aurais osé
Toucher au foyer de la flamme !
Ce cœur plein de douceur, de tact,
Ce cœur qui pour un rien frissonne,
Je l'ai laissé toujours intact
Sans en rien livrer à personne !
Je me suis dit que quelque jour,
S'il venait une âme moins fière,
Elle y pourrait puiser l'amour
Dans son éclosion printanière !
Et mon cœur serait pour le sien
La page point encore ouverte,
La fleur de l'aurore dont rien
N'a pu flétrir la tige verte !
Que si toujours je reste seul
Sans une âme à la mienne acquise,
Avant de descendre au linceul,
Je répandrais la flamme exquise

A quelque pauvre être borné
Qui, s'entr'ouvrant à la lumière,
Sans m'avoir jamais deviné,
Me bénira dans sa prière !

Avec une telle disposition de cœur et d'esprit, un poète ne peut que promener un regard désolé sur tout ce qui l'entoure. Les visions les plus éblouissantes prennent à ses yeux des teintes mélancoliques :

Les Soleils

Dans un petit jardin enclos d'un mur austère,
Qui défendait l'accès aux clairs rayons vermeils,
Se mouraient au couchant du jour de grands soleils,
De grands soleils perdus sur cet arpent de terre.

De grands soleils inondés d'une lueur jaune,
Pareille au soir mourant par-dessus l'horizon ;
On eût dit le soleil d'une arrière-saison
Et son rayonnement sur les feuilles d'automne.

De grands soleils figés dans l'attitude lasse
D'une éternelle attente ou d'un mortel amour ;
De grands soleils dressant la tête tout le jour,
Et leurs yeux noirs perdus dans l'immobile espace...

De grands soleils penchants, de grands soleils qui meurent,
De grands soleils dans mon jardin d'intimité,
Attendant les rayons de l'astre de beauté
Ou les gouttes d'azur des nuages qui pleurent !

Mais voici qu'il quitte le jardin et rencontre un violoneux :

Violoneux

Sous les arcades de la ville, par la pluie
Il s'en va, ce passant que la grisaille ennuie,
Dans son grand manteau noir trainant jusqu'à ses pieds,
Maigre, et les doigts nerveux, et les traits émaciés.
Il s'en va, ce martyr roulant de l'harmonie
Qui prostitue au premier venu son génie,
Pour n'avoir pas à lui le pain quotidien.
Quand il joue, il adore, il pleure, il se souvient :
Chaque frisson de corde est comme une trouvaille ;
Et c'est pour de l'argent que cet homme travaille !
Et quand il a chanté ses divines amours,
On lui jette un peu de monnaie... et dans les cours,

Il répand sans mesure à la foule grossière
Tout ce que son archet fait jaillir de lumière...
Et, ce jour, n'ayant pas mangé, par le dur vent
Glacé, le long des trottoirs il s'en va, rêvant
De soleil, de printemps, de splendeur éblouie,
Sous les arcades de la ville, par la pluie...

Voilà ce qu'il a vu dans la ville. Et s'il porte ses pas vers
la campagne, ce n'est pas le chant joyeux de l'alouette ni
les somptueux horizons qui l'intéressent, c'est encore une
vision grave et triste qui le hante :

Les Bœufs

Je ne sais, parmi tous les humbles animaux
A qui l'on fait traîner ses hontes et ses maux
Parce que l'on est homme et qu'on a l'âme dure,
S'il est d'êtres plus beaux dans leur frustré carrure
Que les grands bœufs marchant par couples, dans le soir.

Ils vont ainsi, toujours ensemble, sans se voir,
Dans la simple amitié de porter même chaîne,
Et manger même pain, et souffrir même peine.
Ils ont le pas pesant, tranquille et fier aussi
De ceux qui, travaillant et suant sans merci,
Savent avoir rempli leur tâche toute entière.
Dans leurs yeux grands ouverts, ils ont de la lumière :
Dans ces yeux doux, on lit le savoir, sûr, profond
De ceux qui vont luttant sans gloire, ceux qui font
Leur petite œuvre dans la grande œuvre éternelle.
Et je lis en leur mélancolique prunelle
La résignation, — honte pour l'être humain
Qui veut toujours crier son mal, crispé sa main, —
La résignation de ceux qui sur la terre
Ont tellement vécu qu'ils aiment à se taire.
Ils sont blancs, ils sont bruns ou roux comme le ciel,
Sentant que c'est bien là le rythme essentiel
De savoir se confondre en humble créature
Avec la majesté de la grande Nature !

Je ne sais pas au fond ce qu'ils pensent de moi,
Ce qu'ils pensent du monde où leurs pas sans émoi
Traînent jusqu'à la mort un pensif esclavage.
Je ne sais pas s'ils sont amour, dédain ou rage
Pour cet homme petit, mesquin, vil et sans cœur
Qui ne sait qu'abuser de son droit de vainqueur.

Et je ne sais pas même — en ces trains de ténèbres
Où leurs têtes passant beuglent d'un ton funèbre —
S'ils ont le regret nostalgique d'autrefois
Dans la fuite des champs, des prés, des eaux, des bois,
S'ils sentent la mort pâle encercler leur prunelle,
Et s'ils ont le souci d'une vie éternelle...

Bœufs pensifs, grands bœufs roux sur qui tombent les nuits,—
Je ne recherche pas, en homme que je suis,
A percer le mystère où tressaillent les choses.
Mais comme vous marchez, le soir, vers les ciels roses
Et qu'au loin le soleil tombe, éclate et se meurt,
— Derrière vous, j'esquisse un geste de semeur...

Dans l'aperçu que je viens de vous donner, vous avez pu apprécier les véritables beautés comme les imperfections qui se rencontrent dans l'œuvre du regretté poète. Les imperfections n'y apparaissent plutôt que comme une des grâces de la jeunesse, car, dans l'abondance des idées, dans le flux continu des sensations, un jeune poète jette tout sur son papier et ne se donne pas toujours le temps de choisir. Peut-être aussi avez-vous remarqué chez notre poète une certaine amertume qui semblerait plus naturelle chez les vieillards. Le pessimisme n'est, en réalité, qu'une attitude alanguie que prend volontiers la jeunesse. Toutefois elle n'est pas chez notre poète pure affectation, car on sent chez lui la souffrance réelle de tout être qui, en entrant dans la vie, subit toutes les angoisses de l'inconnu. Il n'est pas un jeune favori des Muses qui, très sincèrement, ne se soit cru un déshérité et un grand méconnu, et, pour la plupart d'ailleurs, cette tristesse prématurée n'est que le pressentiment de tous les déboires qu'ils rencontreront plus tard sur la route.

J. Bourgeois était d'ailleurs d'une race trop affinée pour ne pas sentir plus vivement que les autres. Pour nous qui avons connu son père, et qui gardons son cher et noble souvenir, nous pouvons juger des dons d'intelligence et d'acuité d'esprit qu'il a dû transmettre à celui qui l'aurait si bien fait revivre parmi nous. Le fils d'ailleurs avait bien

compris le père. Mais ce n'est qu'après sa mort qu'il osa le lui dire :

Mise au point

Je songe à vous, grand exilé,
Vous n'avez pas cessé de vivre,
Et comme on aimerait vous suivre
Du fond du monde désolé.

Et pourtant vous dormez. Dormez
Votre premier somme, il est juste
Que vous laissiez, ô Mort auguste,
La tâche à ceux que vous aimez.

Et vous l'avez bien mérité,
Impatient du grand voyage,
Vous qui brusquâtes le passage
De notre ombre à la vérité.

Que vous étiez grand, humble et doux,
Ardent sans fièvre, sans envie,
Et triste de toute la vie,
La seule misère après tout.

Elle était presque votre sœur,
Cette âme de tout revenue,
Mais qu'hélas ! vous n'avez connue
Que sans tendresse et sans douceur.

Oh ! vous étiez plus grand. Oh ! oui,
Si grand qu'à votre heure dernière
Vous entrâtes dans la lumière
Simplement, sans être ébloui.

Mais l'autre âme était triste aussi
Et grande, malgré sa bassesse,
De se sentir partout, sans cesse
En exil au monde obscurci.

Et voyez comme maintenant
Elle est de vous parente et proche,
A l'heure de trêve où la cloche
Dit votre gloire et son néant.

Tous les deux sont maintenant réunis. Le père avait achevé sa mission ; le fils à peine commençait la sienne. Nous en jugeons du moins ainsi, car, dans toutes ces existences prématurément fauchées, nous ne voyons que des

espérances déçues et que le vide qu'elles vont faire parmi nous, sans songer que, dans les desseins de la Providence, cette pure hécatombe est peut-être la rançon d'un meilleur avenir. La balle ennemie qui a frappé J. Bourgeois nous a privé d'un vrai, d'un grand poète. Combien d'autres avec lui, et pour ne citer que ceux qui avaient des liens avec notre Académie : les deux Blanchard, Louis Pillet, le capitaine Morel-Deville, de Buttet, lieutenant Borson, Henry de Maistre, d'Oncieu de Chaffardon, Usannaz-Joris, Nasalli-Rocca, Challamel, Perrier de la Bâthie, l'aviateur Dullin ont disparu dans la tourmente. Et ils sont si nombreux ces jeunes héros que la mort a fauchés que l'on se demande d'où sortiront les pionniers du renouveau, qui nous referont une France régénérée et plus belle. Et pourtant ces morts n'auront pas été inutiles.

En sacrifiant leur vie pour une noble et sainte cause, tous, du plus âgé au plus jeune, ont rempli magnifiquement leur destinée. Aujourd'hui, nous pleurons un poète. Mais qu'est-ce que la poésie, sinon l'expression idéale de la beauté. Or, que deviennent les vers les mieux tournés, les strophes les plus harmonieuses, que devient tout ce fin travail du ciseleur, à côté du geste que fait ce soldat pour la défense de son drapeau ? C'est là qu'est la poésie, c'est là qu'est la vraie beauté. Les mots ne sont rien, les gestes sont tout. Jadis, dans la vieille France, que nous voyons enfin renaître, en regard de la formule « *Gesta Dei per Francos* », on ne connaissait que les chansons de geste qui, sans témoigner du moindre souci littéraire, ne mentant point à leur titre, ne furent que le mémorial des actes d'héroïsme accomplis par nos aïeux. Le beau geste français s'est renouvelé d'âge en âge et jamais il ne fut plus grand qu'aujourd'hui, si grand que l'on peut se demander qui oserait écrire maintenant même une chanson de geste. Pauvre travail, vaines formules, encre inutile. A la mémoire de ceux qui sont morts pour la patrie, il suffit de la page qu'ils ont écrite avec leur sang.

HOPITAUX MILITAIRES EN SAVOIE

au XVIII^e Siècle

PAR M. GABRIEL PÉROUSE

C'était pendant la guerre de Succession d'Autriche. La Savoie avait été envahie par les troupes espagnoles, qui s'y installèrent après une vaine tentative que fit le roi de Sardaigne pour les en chasser. Des hôpitaux militaires furent alors organisés pour les blessés et malades de l'armée d'Espagne ; ces établissements étaient donnés à l'entreprise, et le présent règlement n'est autre que le cahier des charges imposées aux entrepreneurs. On y verra comment on comprenait, en ce temps-là, le fonctionnement de ce qu'on appelle aujourd'hui une formation sanitaire.

Instruction et règlement qui se doit suivre et observer dans les hôpitaux établis dans les Etats de Savoie pour la guérison des malades de l'armée de S. M. C., sous les conditions suivantes :

1. — Il sera de l'obligation des entrepreneurs de donner une livre (1) de viande au poids courant à chaque malade, les deux tiers de bœuf et l'autre de mouton, le tout de bonne qualité, bien cuit et bien tendre.

2. — L'on donnera à chaque malade une livre et demie de pain blanc de pur froment bien cuit, excepté à ceux qui seront à la diète, et que le médecin et chirurgien devra leur signaler.

3. — L'on donnera une mesure de vin pur de huit onces (2) à chaque repas, lequel vin ne sera point vert, ni doux, ni aigre.

4. — L'on doit donner le dîner aux malades à une heure régulière, entre 10 et 11, et le souper entre 5 et 6, ou à l'heure que régleront les médecins et chirurgiens.

(1) La livre, poids de Chambéry, valait 418 grammes.

(2) L'once vaut 26 grammes 16 ; 8 onces font un peu plus de 200 grammes.

5. — Ils (1) devront fournir tous les bandages, la charpie et linges nécessaires pour la chirurgie, et on devra les laver et faire les lessives pour les malades dans un endroit séparé.

6. — Ils devront fournir toutes les médecines nécessaires aux malades sans le moindre retard et suivant que le « recetteront » les médecins et chirurgiens, comme aussi l'eau-de-vie dont on aura de besoin, de la meilleure qualité et de la satisfaction desdits médecins et chirurgiens.

7. — Ils devront donner les lampes et lumières nécessaires afin qu'elles ne manquent point pendant toute la nuit dans chaque salle, et en outre toutes celles qui pourront être nécessaires pour le service et usage de l'hôpital, ayant toujours de réserve une chandelle dans chaque salle pour tout ce qui pourrait arriver dans l'intervalle de la nuit.

8. — Ils doivent avoir dans la cuisine tous les meubles et ustensiles nécessaires pour son service.

9. — Ils ne se peuvent dispenser ni s'excuser de donner le rôti aux malades quand il sera nécessaire, et que l'ordonneront le médecin et chirurgien.

10. — A chaque malade, l'on doit donner pour son usage un pot de terre, un verre ou écuelle pour boire, un pot de chambre, et, par chaque deux lits un grand bassin couvert.

11. — Tous les quinze jours il faudra changer de draps aux malades ou même auparavant s'ils en avaient de besoin, et de huit en huit jours de chemises, et s'il était de nécessité de changer en même temps la paillasse, la couverture et le coussin ou oreiller, on l'exécutera sans aucune faute.

12. — On parfumera continuellement les salles avec du genièvre, de la poudre et autres parfums.

13. — Pour chaque quinze malades avec la fièvre, il y aura un infirmier, et pour chaque douze blessés, un autre,

(1) C'est-à-dire les entrepreneurs.

lesquels seront soumis aux ordres de l'infirmier-major suivant les règles.

14. — En sortant ou « en mourant » quelque malade, l'on changera de lit, en remplissant les paillasses de paille neuve et fraîche et mettant tout le reste qui correspond à chaque lit.

15. — S'il y avait quelque malade avec le « court de ventre », ou attaqué de mal contagieux, on les séparera des autres et on les mettra dans les meilleurs postes des salles pour leur assistance.

16. — L'on chiffrera les lits pour une plus grande intelligence, et ils devront être séparés de la distance de trois « pans » (1) les uns des autres dans les salles qui regarderont la médecine, et plus au large dans celles de la chirurgie.

17. — Ils devront donner le feu nécessaire dans les salles pour toutes les opérations qui peuvent se présenter.

18. — Il sera de l'obligation des entrepreneurs de faire ensevelir et enterrer les malades qui mourront, à leurs frais et dépens, sans aucune gratification.

19. — Il sera aussi de l'obligation des entrepreneurs de fournir la cire qui sera nécessaire pour célébrer la messe et administrer les saints sacrements.

20. — Il devra y avoir continuellement une lampe allumée devant le Saint-Sacrement dans la chapelle, et l'infirmier-major devra en avoir soin.

21. — Il leur est défendu, pour quelque motif que ce puisse être, de donner à manger à aucun des employés pour le Roi (2).

22. — Par chaque cinquantaine de malades fiévreux, il doit y avoir un pratiquant, et pour chaque quinzaine de blessés, un autre aussi.

23. — Chaque fois que les médecins et chirurgiens « re-

(1) Sans doute pour *pieds* ; le pied de Savoie vaut 339 millimètres.

(2) Il s'agit des officiers chargés de contrôler les entrepreneurs.

cetteront » la diète, il faudra, pour chaque huit malades, une poule et la ration de viande, et on leur donnera quatre biscuits, deux œufs et plus ou moins à un chacun, se réglant en cela à ce qu'ordonnera le médecin ou chirurgien.

24. — Toutes les fois que les médecins et chirurgiens détermineront qu'il sera convenable de mettre un peu de riz ou de verdure dans la marmite, il faudra le faire sans aucune faute.

25. — Les médecins et chirurgiens auront le pouvoir et faculté de visiter tous les médicaments et aliments, et les apothicaires ne pourront donner les médecines sans l'assistance des pratiquants et des infirmiers.

26. — Pour chaque place de chaque malade, l'on donnera par jour, du compte des finances royales, la quantité de 18 sols, monnaie de France (1), que l'on payera de quinze en quinze jours, en présentant les états et certifications justificatives et requises suivant le style et pratique des officiers.

27. — Pour chaque place d'officier malade, l'on passera 25 sols par jour de la même monnaie, et on les assistera avec le plus grand soin que faire se pourra, en les mettant dans des chambres ou salles séparées et les plus commodes.

28. — Pour le compte du Roi, l'on payera les appointements aux médecins, chirurgiens, contrôleur, commissaire des entrées, apothicaire-major, chapelain et infirmier-major.

29. — Les entrepreneurs seront obligés de donner un entier et ponctuel accomplissement à tout ce qu'ils ont capitulé ci-dessus, et donneront des cautions suffisantes pour cela et pour que, s'ils viennent à manquer, on les puisse obliger à remplir, imposer des peines et châtier suivant que le méritera le manquement.

(*Arch. dép. Savoie, C. 5008.*)

(1) Un peu plus de 3 francs d'aujourd'hui.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

Ouvrages généraux. — Le tome IV du *Regeste Dauphinois* de M. le Chanoine Ulysse CHEVALIER comprend l'analyse des documents de l'an 1309 à 1330 ; comme dans les volumes précédents, beaucoup de documents intéressent l'histoire de Savoie. Espérons que le tome V^e et dernier sera accompagné d'un Index détaillé qui permettra d'utiliser cette riche mine de renseignements historiques.

— Signalons les excellents inventaires publiés par M. Gabriel PÉROUSE, le savant et dévoué Archiviste de la Savoie :

Inventaire des Archives anciennes des anciennes communes de Conflans et de l'Hôpital, suivi de deux recueils de documents sur l'histoire de ces localités (79 pages in-4^o).

Inventaire sommaire des Archives départementales de la Savoie. Archives ecclésiastiques. Série G. Diocèses de Tarentaise, de Grenoble (Décanat de Savoie) et de Maurienne (55 pages in-4^o).

— M. le Chanoine A. GAVARD continue dans les *Archives héraldiques* (29^e année, n^o 3, pag. 152-163) son étude sur les *Armoiries du diocèse et des évêques de Genève dès 1500* ; le dernier article concerne les évêques depuis Louis de Rye (1544-50) jusqu'à Deschamps de Chaumont (1741-63).

— *Le Culte de Dieu, de la S^{te} Vierge et des Saints en Savoie avant la Révolution*, par l'Abbé J. BURLET ; 350 pages in-8^o, avec des Index hagiologique et géographique et une carte schématique, en trois couleurs, des anciennes divisions ecclésiastiques de la Savoie. Cet ouvrage contient un Inventaire de documents hagiologiques classés par dévotions, par diocèses et par ordre chronologique avec la mention précise de la source documentaire utilisée. On y trouve aussi un Calendrier liturgique indiquant pour chaque jour de l'année les fêtes admises dans la liturgie des cinq diocèses de la Savoie.

Moyen-âge. — Dans le *Bollettino storico-bibliografico Subalpino*, 18^e année, n^{os} 5-6, pages 337-359, M. BAUDI DE VESME continue la publication de son étude consciencieuse et documentée *Sulle origini della Casa di Savoia* ; il y discute les conjectures de MM. Renaux et de Manteyer, en particulier sur la *Paix de Vienne*.

— A propos de l'ouvrage du Prince de Faucigny-Lucinge sur *Les Origines des Sires du Faucigny*, M. Maxime REYMOND publie dans les *Archives héraldiques suisses*, 29^e année, n^o 3, une solide critique de la méthode historique de M. de Lucinge. Par quelques exemples typiques, l'auteur montre le peu de valeur des déductions tirées de l'application de cette méthode vicieuse.

— Dans la même Revue, n^o 4, M. le comte Pierre DE VIRY écrit une notice historique sur les relations de parentés entre les familles Grandson, Sallenove et Viry.

Histoire moderne. — Le *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 5^e série, tomes 7 et 8, contient deux importantes publications qui peuvent être fort utiles aux historiens de la Savoie.

1^o Dans le tome 7, sous le titre *Clément VI et la province de Vienne*, M. l'abbé GRAEFF achève la publication des Extraits des Regestes de Clément VI concernant la province ecclésiastique de Vienne; le travail est complété par un excellent Index des noms de lieux et de personnes cités dans les actes et dont beaucoup se rapportent à des localités ou à des personnages de la Savoie.

2^o Le tome 8 est tout entier consacré au travail de M. l'Abbé DUSSERT, sur *Les Etats du Dauphiné aux XIV^e et XV^e siècles* (371 pages). L'auteur étudie les origines assez obscures des Etats, leur rôle financier, administratif et politique et les vicissitudes de leur fonctionnement jusqu'à Louis II (le futur Louis XI, roi de France), qui réduit les Etats au rôle modeste et ingrat de répartiteur des subsides demandés par le Dauphin ou par le Roi de France.

— Dans les *Archives héraldiques suisses*, 29^e année, n^o 3, à la fin d'un travail sur les Armoiries des communes du canton d'Argovie, le D^r HAUPTMANN écrit quelques pages curieuses sur le développement du formulaire des lettres de noblesse savoyardes du xv^e au xvii^e siècle. D'après l'auteur, la chancellerie des Princes de Savoie, après avoir subi l'influence de la chancellerie impériale, suivit les usages de la Cour de France.

— *La Victoire de très Haut et magnanime Prince Emmanuel Philibert DVC de Savoie*, par Marc-Claude DE BUTTET. Réimpression avec une notice bibliographique et des notes par M. le Chevalier D'ARCOLLIÈRES, correspondant de la Royale Députation d'histoire nationale de Turin (21 pages in-4^o. Torino. Bocca. MCMXV). Réédition très soignée et complète — avec les épigrammes en latin et en grec de Daurat et de Bordat — du seul exemplaire connu de cette ode héroïque du gentilhomme poète savoisi-

sien (né à Chambéry, vers 1530, mort à Genève en 1586), ami de Ronsard et de la Pléiade.

— Dans la *Revue Savoisienn*e (1915, 4^e sem.), M. le Chanoine REBORD nous fait connaître un *Episode de la Vie de Mgr Charles-Auguste de Sales*. C'est l'histoire d'une élection contestée d'un doyen de la Collégiale de N.-D. d'Annecy, en 1634. En publiant la correspondance et les démarches des parties, l'auteur nous permet de nous rendre mieux compte des litiges de ce genre si nombreux à cette époque et, en même temps, de la procédure suivie en Savoie au sujet des bénéfices ecclésiastiques.

— Le tome II du *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Archives de la Guerre*, par Louis TUREY, signale divers documents sur la Savoie au xvii^e et xviii^e siècle, en particulier les n^{os} 1360-1375 ; le n^o 1376 concerne le manuscrit du général Desaix (publié par Chuquet en 1907).

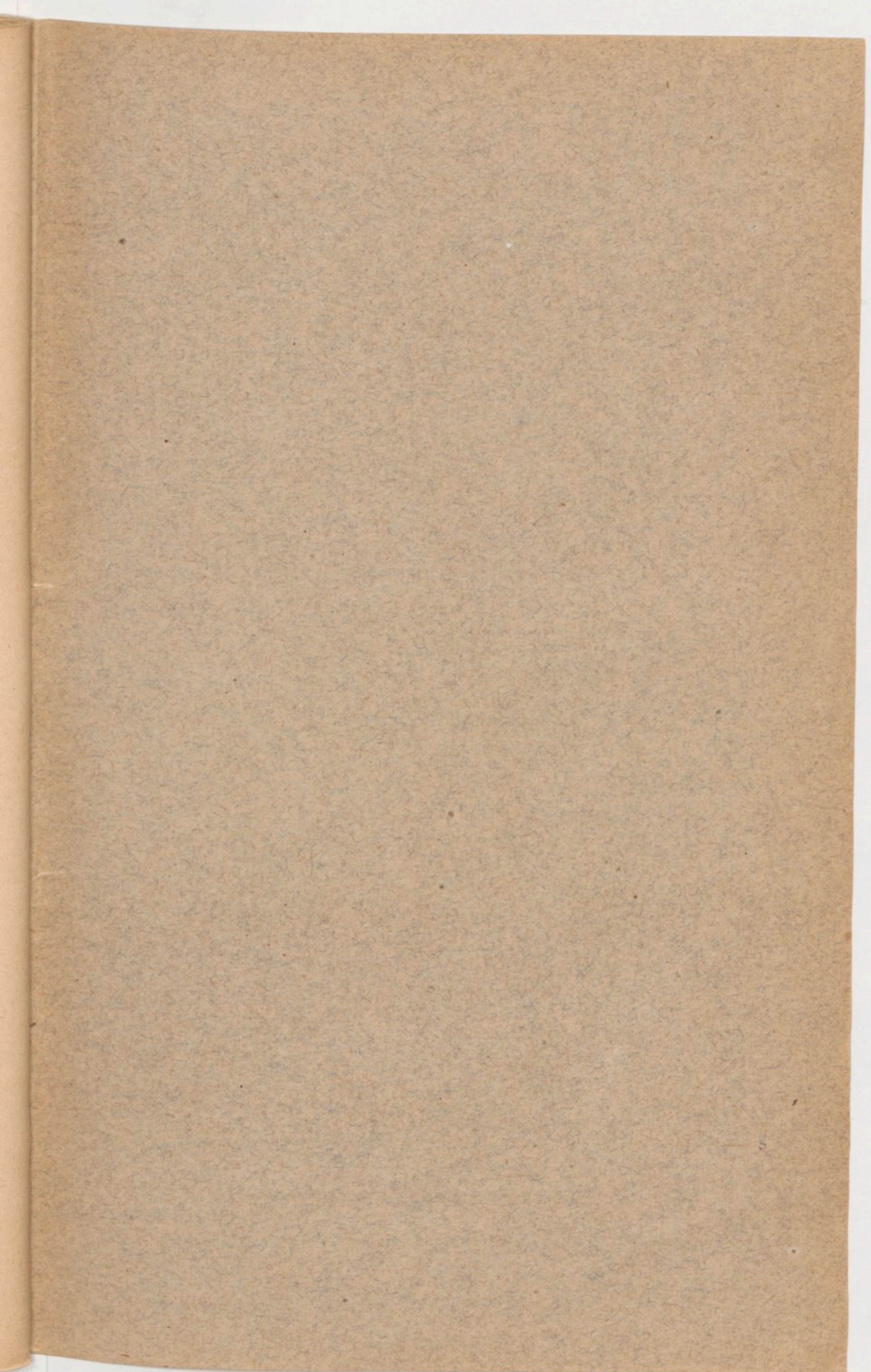
Histoire contemporaine. — *Documents inédits pour l'histoire contemporaine en Savoie*, 1^{er} vol. — Extraits des procès-verbaux de l'Administration du Département du Mont-Blanc sous la Convention (octobre 1793 au 25 fructidor an III), d'après les Registres originaux conservés aux Archives départementales de la Savoie. Chambéry, 1915. Ouvrage documentaire qui rendra les plus grands services, bien que l'auteur, M. G. PÉROUSE, absorbé depuis la guerre par des devoirs plus urgents, n'ait pu compléter cette publication par des notes et un Index.

— Dans la *Revue Savoisienn*e (1915, 4^e sem.), M. MIQUET publie, p. 165, une notice précise sur *Les Savoyards dans l'aviation militaire*, et, p. 176, sur *Les Savoyards décorés de l'Ordre de la Légion d'honneur*, de 1848 à 1914. Le même N^o contient une intéressante Notice biographique et bibliographique du savant Archevêque d'Athènes, Mgr Petit, né à Viuz-la Chiesaz, en 1868.

J. BURLET,
Professeur au Grand Séminaire,
S^t-Alban-Leysses (Savoie).

L'Imprimeur-Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imprimerie Générale Savoisienne, 5, rue du Château.



19

